RP434

CAHIERS DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

III

L'ÉVOLUTION DE L'ALGÉRIE

de 1830 à 1930

PAR

M. E. F. GAUTIER
Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger

PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL MÉTROPOLITAIN
DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

Certifié exact, inscrit à
l'inventaire au n° Pi 92

Bibliothèque LYON II ARABO-BYZANTINE

L'ÉVOLUTION DE L'ALGÉRIE

de 1830 à 1930

Quelle transformation a subie l'Algérie de 1830 à 1930, en un siècle exactement, trois générations humaines ? C'est ce qu'il s'agit d'exposer

---

CAHIERS DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

III

L'ÉVOLUTION DE L'ALGÉRIE

de 1830 à 1930

PAR

M. E. F. GAUTIER

Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger

PUBLICATIONS DU COMITÉ NATIONAL MÉTROPOLITAIN

DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

CHAPITRE PREMIER

LA POLITIQUE FRANÇAISE

Au cours de ce siècle, la France a changé cinq fois de gouvernement et par conséquent de politique.

Restauration

C'est la Restauration qui a conquis Alger. C'est elle qui a déclenché l'évolution. Et plus précisément, c'est le dernier roi de la Restauration, c'est Charles X.

Ceci est curieux. Parce que, de tous les chefs d'Etat qui ont successivement présidé aux destinées de la France à travers le siècle dernier, Charles X semble bien avoir été celui qui fait la plus pauvre figure.

On peut faire une comparaison curieuse. Dans la succession de ce colosse génial que fut Napoléon Ier, la France n'a absolument rien trouvé. Elle a trouvé l'Algérie dans la succession de Charles X. C'est à vous dégoûter d'être un homme de génie.

Une nation n'a probablement pas intérêt à être conduite par un homme exceptionnel, par trop disproportionné avec la taille moyenne de l'humanité.

Un peuple intellectuel à l'excès, comme le nôtre, ne sent pas assez quel rôle immense et bienfaisant tiennent les hommes ordinaires dans la conduite des grandes affaires. Peut-être sont-ils une matière amorphe, et en quelque sorte un meilleur conducteur, à travers lequel passent sans résistance les effluves des forces profondes. Ils résistent moins aux poussées de la destinée, aux lois générales inexprimées qui régissent l'évolution des organismes politiques et sociaux.

Louis-Philippe

Le gouvernement de Louis-Philippe a continué et achevé la conquête de l'Algérie Il l'a achevée parce qu'elle était commencée, et qu'il était pris dans l'engrenage ; parce qu'il n'a pas pu trouver de demi-mesure satisfaisante; parce que le roi avait du sens politique; mais sans l'appui de l'opinion, indifférente et même hostile. On a pu dire que nous sommes restés en Algérie parce que nous n'avons pas pu en sortir. Ce fut une conquête à contre-cœur, par à-coups, sans plan préconçu, avec des alternatives de découragement et de recul.

L'homme même à qui on finit par confier les effectifs et l'autorité nécessaires pour la mener à bien, le maréchal Bugeaud, avait commencé sa carrière en signant le traité de la Tafna, qui était un demi-abandon.

Ce même Bugeaud pourtant avait pris pour devise un aphorisme latin : *Ense et aratro*; qu'on pourrait traduire à peu près : l'épée n'a de sens que si elle cède la place à la charrue.

On entrevoit déjà l'avenir de l'Algérie qui était d'être une colonie au sens étymologique du mot, une colonie de colons, une colonie de peuplement.

La seconde République

La courte existence de la seconde République s'est écoulée dans un tumulte d'émeutes françaises et européennes. Elle a pourtant laissé sa trace en Algérie. Les déportations qui suivirent l'insurrection de juin y ont déposé des germes, dont on ne songe pas assez peut-être combien ils furent intéressants.

Une grande place en Algérie est occupée par les colons d'origine italienne et surtout espagnole, dont l'éducation politique était peu avancée, dans l'atavisme desquels le préjugé religieux antimusulman était prépondérant. Les déportés, aux convictions politiques ardentes, ont apporté l'esprit civique et laïc. Ils ont été un ferment de grande importance.

Le second Empire

La politique du second Empire fut en Algérie, encore que négativement, extrêmement intéressante. A titre d'expérience avortée elle éclaire le sens de l'évolution.

Le second Empire a suivi une politique exactement inverse de celle du gouvernement précédent, et surtout du suivant. Il a vigoureusement remonté le courant.

Ç'a été l'époque du « Royaume Arabe » : Napoléon III, empereur des Français, était conçu comme sultan des musulmans algériens, à peu près comme François-Joseph était empereur d'Autriche et roi de Hongrie. Il mettait un simple lien personnel entre deux entités politiques aussi indépendantes que possible.

Pratiquement, cela signifiait une barrière aux progrès de la charrue européenne. Les colons étaient parqués dans des réserves autour de quelques grandes villes. Tout le reste était le royaume arabe. Les indigènes, gouvernés par les officiers des bureaux arabes, y étaient efficacement séparés de la colonisation, tenus sous cloche, abandonnés à leur propre puissance évolutive.

C'était une idée intéressante. Une certaine analogie est évidente avec ce que nous appelons aujourd'hui le protectorat.

Le second Empire, gouvernement autoritaire, a tenu solidement le gouvernail algérien. Il fut même un temps où il a voulu le prendre directement en main. Il créa à Paris un ministère de l'Algérie, qui fut confié au prince Napoléon. La grande innovation était que l'Algérie dût être gouvernée à distance, de Paris directement, par un ministre. C'est l'effort d'administration directe le plus marqué qui ait été jamais fait par la métropole. Qu'il ait été fait par l'Empire, rien de plus normal.

Cet effort échoua très vite. On dut reconnaître l'impossibilité de gouverner d'aussi loin, hors de tout contact avec les réalités. L'esprit faux que fut le prince Napoléon était tout désigné pour une entreprise chimérique. Son cousin l'empereur, qui ne l'aimait pas, la lui a confiée peut-être avec l'arrière-pensée qu'elle était condamnée à l'échec.

Mais après comme avant le prince Napoléon, l'Algérie fut aux mains d'un gouverneur général tout puissant, qui fut invariablement un militaire, chef naturel des bureaux arabes, tout dévoué à l'idée du royaume arabe.

Les colons, contenus et bridés, ont eu pour les bureaux arabes une haine passionnée, injurieuse. Ils en ont dit

beaucoup de mal, ce qui était de bonne guerre. Mais il ne faut pas les en croire : les violences de polémique sont nécessairement d'une extrême injustice. Les officiers de bureaux arabes furent et sont encore dans l'ensemble un corps magnifique d'hommes pénétrés de leurs devoirs, admirablement au courant de leur besogne. Ils ont fait et ils font encore dans la société indigène une très belle œuvre de pacification des esprits.

L'expérience du royaume arabe a donc été faite dans les meilleures conditions, continuée pendant près de vingt ans, avec esprit de suite, par des hommes dévoués et compétents.

Or, voici les résultats qu'elle a donnés. On les trouvera exposés plus en détail aux chapitres II et III. En gros, dans le royaume arabe, pendant la durée du second Empire, les statistiques ont accusé dans le chiffre de la population indigène un recul d'un cinquième. Elle est tombée de 2.500.000 à 2.000.000 d'habitants, en pleine paix, par simple insuffisance de vie moderne et de prospérité matérielle, pendant que la colonisation marquait le pas.

En face de ce fait brutal, un esprit impartial peut difficilement se refuser à la conclusion : il faut admettre un lien entre la prospérité des colons et celle des indigènes.

En tout cas, la IIIe République a tiré cette conclusion. Elle a fait l'épreuve du fait dont le second Empire avait fourni la contre-épreuve.

La troisième République

On sait que l'empire colonial français a été l'œuvre de la IIIe République. La Tunisie et le Maroc, le Soudan tout entier et le Congo, Madagascar, le Tonkin et l'Annam, conquêtes républicaines que tout cela. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que l'Algérie elle-même, l'Algérie des colons, l'Algérie économique, est elle aussi, on le dira plus longuement aux chapitres suivants, œuvre républicaine; le grand élan est postérieur à 1870. Comme tout l'empire colonial français, l'Algérie, qui en est la clef de voûte, a été l'œuvre de la IIIe République.

En bonne justice, il faut faire hommage des résultats obtenus à la politique suivie. Ce fut exactement le contraire de la politique impériale.

Un grand fait capital, source d'émotions intenses, fut la nomination d'un gouverneur général civil. Dans les toutes premières années de la IIIe République, le gou-

verneur général, qui avait toujours été jusque-là un militaire, fut pour la première fois un civil, Albert Grévy, le frère du président. L'événement fut accueilli par les colons comme un triomphe et c'en était un.

L'Algérie a pris alors sa curieuse figure de prolongation de la France métropolitaine, au point de vue administratif, et électoral. Trois départements français avec tous leurs organes, préfectures et sous-préfectures, dont une attribution essentielle est naturellement la préparation des élections à la Chambre et au Sénat.

Cette conquête du bulletin de vote pour les Chambres françaises, l'Algérie l'avait saluée avec enthousiasme, mais elle ne s'en contenta pas longtemps.

Le 15 décembre 1898, le gouverneur-général, M. Laferrière, inaugurait les Délégations financières, petit parlement algérien. C'était une concession aux émeutes dites anti-juives. L'Algérie désormais, tout en conservant sa représentation au parlement français, a son autonomie financière. Un résultat de cette création fut que l'Algérie, qui avait été jusque-là plus ou moins à la charge de la France, en est venue bien vite à ne plus coûter un sou au contribuable métropolitain.

Tels sont les grands tournants de l'histoire politique algérienne sous la IIIe République. Le sens général de cette évolution a été manifestement l'extension à l'Algérie des principes politiques de la démocratie métropolitaine. La direction politique de la colonie a été mise progressivement aux mains des colons eux-mêmes.

En face des résultats obtenus, il est difficile de nier que les colons ont fait un bel usage du pouvoir qui leur était confié.

Les Personnalités marquantes

Le gouvernement français a toujours été représenté par des Gouverneurs généraux. Il n'est pas à l'échelle du présent travail d'en donner la liste complète, qui serait longue, ni de s'essayer à dégager la part de chacun. Beaucoup ont été des hommes éminents, des personnalités attachantes : Bugeaud, Mac-Mahon, Chanzy, Cambon... pour ne citer que les plus anciens.

Il serait injuste de ne pas citer le nom de M. Jonnart. Entre 1900 et 1920 environ, ses trois proconsulats mis bout à bout ne doivent pas faire loin d'une quinzaine d'années, ce qui est un record. Le début du XXe siècle fut le moment

où la grande prospérité économique éclata en Algérie comme une explosion. Jonnart a eu plus longtemps qu'aucun autre gouverneur général l'honneur de présider à cette magnifique évolution.

D'autres hommes, qui ne furent pas gouverneurs généraux, ont pesé de la façon la plus heureuse sur l'évolution de l'Algérie.

Jules Ferry n'a pas seulement déclanché l'établissement en Tunisie du protectorat français. Comme rapporteur du budget algérien, il a exercé une action profonde.

Burdeau fut un autre rapporteur du budget, dont le rapport en 1892 fut une date importante.

Paul Bert n'a guère touché directement aux affaires algériennes; mais son œuvre dans la politique coloniale de la IIIe République a eu sa répercussion en Afrique du Nord.

Parmi les parlementaires d'Algérie, M. Etienne a occupé une place à part. Il était un type excellent du colon algérien, avec ses qualités et sans doute aussi ses défauts. Pour exercer une action, il n'a pas eu seulement à sa disposition les ressources propres de son tempérament. Il a eu l'immense avantage de durer très longtemps. Il représentait le département d'Oran, où le corps électoral est moins instable qu'à Alger.

La pacification du Sahara et du Maroc a été de grande conséquence pour l'Algérie, qui doit assurément une part de reconnaissance au général Laperrine et au maréchal Lyautey.

Au berceau de l'Algérie, on n'a que l'embarras du choix pour signaler une foule de personnalités marquantes. Mais cet embarras du choix est grand. On serait fort embarrassé pour désigner l'homme en particulier qui puisse revendiquer pour lui cette œuvre éminemment collective que fut la mise en valeur de l'Algérie.

Dans cette œuvre collective il faut souligner celle du Gouvernement général, organisé en services et bureaux. Pendant que les gouverneurs passaient, en grand nombre, sous leur succession souvent rapide, le gouvernement général durait immuable. C'est la condition essentielle du travail utile.

La carrière administrative en Algérie a été une carrière fermée; le fonctionnaire y entre au début de la vie, pour devenir plus tard, s'il réussit, un directeur à cheveux gris; il n'en sort pas : aucune porte n'ouvre normalement sur d'autres administrations françaises ou coloniales. Le

résultat est que le gouvernement général est pénétré d'esprit algérien : il a l'instinct de la situation, le sentiment inné des réalités et des possibilités.

Si par impossible le Gouvernement général oubliait l'Algérie, elle aurait vite fait de se rappeler à lui. Les colons ont leur vie politique, leurs assemblées, leurs journaux ; une opinion publique parfois acariâtre apporte incessamment au Gouvernement Général l'appui rectificatif de son contrôle. Entre l'Algérie et son gouvernement, il y a symbiose.

L'œuvre du gouvernement général n'en a été que plus avisée et par conséquent plus efficace. Mais c'est une œuvre de collaboration.

Le gouvernement général a suivi l'Algérie, il ne prétend pas l'avoir faite, pétrie de ses mains.

Non, ces initiatives individuelles qui ont construit l'Algérie il ne faut pas les chercher seulement au haut de l'échelle administrative. Elles furent innombrables et obscures. L'Algérie s'est bâtie un peu comme une fourmilière, anonymement. Personne n'a fait l'Algérie exprès, en accord avec des principes, suivant un plan établi.

Un historien récent de l'Empire Romain prétend que Rome a conquis son empire sans l'avoir voulu, par inadvertance, sous la pression inaperçue des évènements. C'est peut-être ainsi que se font toutes les grandes choses.

L'Interdépendance de la France et de l'Algérie

Cette force intérieure de développement et d'autonomie, qui s'est attestée en Algérie, il faut noter qu'elle a ses limites.

L'Algérie a été conquise par l'armée française et elle ne tient que par l'armée française. Le colon, homme pratique, en est extrêmement conscient.

N'en concluez pas que l'indigène gît écrasé sous la botte. Rappelez-vous simplement que jamais depuis 2.000 ans, l'Afrique du Nord n'a été capable, sans le secours de l'étranger, d'organiser elle-même son ordre et sa paix. Elle en est aujourd'hui aussi incapable que jamais.

Songez encore, que la viticulture est la grande ressource économique de l'Algérie, qui est donc étroitement liée au consommateur Français. Ceci aussi va très profond. L'Afrique du Nord depuis 2.000 ans n'a été prospère que

lorsqu'elle faisait partie d'un empire extérieur à elle, dont les marchés lui étaient ouverts.

On a souvent rappelé la proximité matérielle d'Alger et de Marseille. Cette proximité est le moindre des liens qui unissent les deux pays. L'hypothèse de l'indépendance algérienne est inconcevable.

Perspective d'Avenir

Un centenaire est une coupure artificielle dans une évolution. Mais celui-ci coïncide, à peu de chose près, avec un événement énorme, la fin de la grande guerre : c'est-à-dire peut-être avec un grand tournant de l'histoire de France.

La France vient de réaliser son rêve séculaire. Toutes les monarchies de l'Europe ont croulé : la démocratie est victorieuse partout. La France de 89 est un peu dans la situation d'un parti politique qui a réalisé son programme.

En conséquence il semble que les préoccupations coloniales tiennent une place croissante dans l'opinion publique.

Notre empire africain était, naguère encore, coupé en deux par le Sahara. Il ne l'est plus depuis que le Sahara se traverse en quatre jours de diligence automobile.

Si nous considérons les choses sous cet angle, l'Algérie répond à la question angoissée que nous voyons si souvent posée dans la presse : « Ah, si nous avions des colons ! » Vous moquez-vous ? Vous avez en Afrique du Nord 1.100.000 colons enracinés, entraînés, aventureux, et qui commencent à se sentir à l'étroit. A la fin du XVIIIe siècle l'Amérique du Nord avait en Tout et pour Tout 2.000.000 de colons Anglais, pas davantage.

On n'envisage presque jamais le phénomène colonial dans son ensemble; en dehors de ses modalités particulières dans le temps et dans l'espace. On ne généralise pas assez le problème. Il est évident que depuis trois ou quatre siècles, depuis Vasco de Gama et Christophe Colomb, nous sommes entrés dans une crise de colonisation aiguë, progressivement phagédénique. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, l Europe a colonisé l'Amérique tout entière de la Terre de Feu à la baie d'Hudson. Au XIXe siècle, la colonisation ou la civilisation Européenne ont pénétré toute l'Afrique du Nord au Sud. Au XXe siècle, la question qui se pose sous nos yeux est de savoir si la vieille Asie sera européanisée ou si elle s'européanisera elle-même. Il y a là une courbe d'une ampleur, d'une continuité impressionnantes.

Nous n'avons encore que des histoires nationales, à base scolaire, *ad usum Delphini*, à l'usage du petit citoyen. Nous ne pouvons pas avoir autre chose : la vie est trop dure; il y a là une question de vie ou de mort, une question pragmatique

Quand le recul du temps permettra la création d'une histoire universelle, planétaire, il est probable que le phénomène colonial apparaîtra dans les temps modernes le phénomène central autour duquel tout le reste se groupe.

C'est à peu près ainsi que dans l'antiquité, dans les siècles qui ont précédé l'ère chrétienne, toutes les histoires nationales convergent vers le grand phénomène colonial, l'Empire Romain, c'est-à-dire la colonisation par l'homme gréco-romain, ou par sa civilisation, de tout le monde alors connu.

Il semble évident en effet que dans le passé humain, tel que nous le connaissons, la période moderne a un prototype, et un seul, la période gréco-romaine.

Il semblerait se dégager une sorte de loi. Toutes les fois que, sur un point déterminé de la planète, il se crée une accumulation énorme de forces, d'intelligences, de richesses, de ressources, alors cette accumulation se déverse tout autour; c'est un écoulement irrésistible; il est rendu inévitable par le déséquilibre, et il continue jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. Cette loi humaine du phénomène colonial aurait de l'analogie avec la loi physique des vases communiquants.

Sur notre petite planète, l'humanité, à tout prendre, tend nécessairement vers une certaine unité. Cette unité ne peut être que le résultat d'un brassage. Le phénomène colonial serait une modalité de ce brassage. Une autre modalité serait peut-être les invasions de barbares, mais ceci est une autre paire de manches.

Si on considère le phénomène colonial sous cet angle, et je ne vois pas comment on pourrait contester la légitimité du point de vue, alors nos discussions momentanées, nos répugnances esthétiques, nos indignations politiques et sociales, et d'ailleurs aussi inversement nos convoitises, apparaissent réduites à une échelle extraordinairement petite, et on a peut-être le droit d'en faire abstraction.

Dans l'espèce, dans l'ensemble de l'Afrique française, notre devoir évident est d'éveiller à la vie moderne, comme nous l'avons fait en Algérie, et avec son aide, notre moitié de continent.

CHAPITRE II

LA COLONISATION

Le Scepticisme originel

Cette masse anonyme, qui a été l'ouvrière essentielle, ce sont donc les colons. C'est sur eux que l'attention doit s'arrêter d'abord.

Il faut montrer comment la colonisation est née; qu'on ne l'escomptait pas; qu'elle n'avait pas sa place du tout dans les plans gouvernementaux de la première heure.

Dans une publication de 1841, intitulée « Solution de la question Algérienne », Duvivier a écrit des lignes curieuses. A son sens, l'occupation devrait être limitée au Sahel, aux collines du Sahel, à la ligne qui va de Birkadem à Douéra.

« Au delà, dit Duvivier, est l'infecte Mitidja. Nous la laisserons aux chacals, aux courses des bandits arabes, et en domaine à la mort sans gloire. Nous y trouvons Boufarik, Blida, qui sont de grands inconvénients militaires.

« Des plaines, telles que celle de Bône, de la Mitidja et tant d'autres, sont des foyers de maladies et de mort.

« Les assainir ?... On n'y parviendra jamais... »

Le cas Duvivier est bien loin d'être isolé.

Berthezène, général et gouverneur, a écrit :

« La Mitidja n'est qu'un immense cloaque; elle sera le tombeau de tous ceux qui oseront l'exploiter. Aucun établissement n'est possible en dehors du Sahel ».

Dans les premières années de la conquête, les militaires n'avaient pas le monopole du pessimisme.

Dans la séance de la Chambre du 7 mars 1834, le député Dupin disait : « La colonisation est une chose absurde,

point de colons, point de terres à leur concéder, point de garanties surtout à leur promettre. Il faut réduire les dépenses à leur plus simple expression, et hâter le moment de libérer la France d'un fardeau qu'elle ne pourra et qu'elle ne voudra pas porter plus longtemps. » Marques nombreuses et prolongées d'adhésion, dit le *Moniteur*.

Dès le début il y eut à Alger, à côté des militaires, et naturellement en conflit avec eux, une administration civile, qui eut pour premier chef le baron Pichon.

Le désaccord entre les deux n'a jamais porté sur une différence d'attitude vis-à-vis de la colonisation.

La colonisation est un rêve, disait en 1835 l'administrateur Bresson, un successeur du baron Pichon, celui-là même dont Alger a donné le nom à un square.

Il semble bien qu'il y ait unanimité, au moins dans la bibliographie. Tous les gens pondérés, soucieux de leurs responsabilités, qui nous ont parlé de la colonisation vers les années 1830-1840, donnent la même note. Ils lui dénient toute possibilité de développement.

Il faut bien qu'il y ait eu dès ce temps-là des gens d'avis contraire. Ce sont ceux qui ont agi silencieusement, les colons de la première heure.

Mais qui étaient-ils ? Assurément il y avait quelques enthousiastes sans responsabilités officielles, qui faisaient un peu sourire, même lorsqu'on les respectait. Avant la réussite cela s'appelle des rêveurs. C'est un élément très important, il faut se garder d'oublier les hommes qui ont la foi : c'est le ferment qui soulève la masse. Mais bien entendu, les hommes qui ont vraiment la foi sont toujours très peu nombreux.

Et les autres ? Oh ! les autres étaient un lot assez mélangé. Les grandes choses ne sont pas nécessairement édifiées par de grands cerveaux et par des mains pures. On serrerait la réalité de plus près probablement si on disait : jamais. Comme au début de toutes les colonies il y avait les spéculateurs, les gens qui achetaient de la terre aux indigènes.

Derrière les spéculateurs, qui apportent au jeu leur argent, il y a la plèbe inculte des gens qui apportent simplement leurs bras et leur peau. Mais qu'est-ce donc qui les attirait ? Quels sentiments les ont jetés dans la fournaise ? Chez quelques-uns sans doute l'enthousiasme naïf, l'attirance de l'incertitude, de l'effort et du danger. Pourquoi

donc pas ? les sentiments nobles ne sont le monopole d'aucune classe sociale, peut-être même se trouvent-ils avec prédilection chez les simples. Il est clair pourtant que ce ne sont pas, à l'état pur, des sentiments courants. Ces gens-là, évidemment, dans l'ensemble, étaient des aventuriers, des frères de la côte, des joueurs eux aussi, qui aventuraient leur propriété unique, leur propre personne. Parmi ces irréguliers, inévitablement, un certain nombre avait un lourd passé, peut-être un casier judiciaire.

Au berceau de la colonisation, nous trouvons donc, d'un côté, tous les gens cultivés et raisonnables, les hommes sérieux, qui disent : non. Et d'autre part, un lot de rêveurs, d'instinctifs, de joueurs, voire d'individus un peu louches, la plupart d'ailleurs plus ou moins illettrés : ces gens-là sont les seuls qui disent : oui.

Ces gens sérieux, qui, unanimement, niaient la possibilité de la colonisation, avaient naturellement d'excellentes raisons, des raisons très raisonnables.

L'Obstacle climatique
La Formation de la Race

L'Algérie était à peu près inculte. En particulier les plaines du littoral, qui font aujourd'hui la richesse du Tell, étaient des marais, défendus par des milliards d'anophèles, c'est-à-dire par la malaria.

La Mitidja, aux portes d'Alger, avec sa capitale Boufarik, est un exemple excellent.

Bien entendu les colons sont les premiers frappés. D'autant qu'il faut songer à ce que fut longtemps leur installation : « couchés sur une poignée de foin », dit Trumelet.

« Pendant longtemps on a dit d'un visage rendu livide par la fièvre : c'est une figure de Boufarik. Ce point avait une telle réputation d'insalubrité, que les militaires ou les voyageurs qui étaient obligés de le traverser, le faisaient le plus rapidement possible, en se voilant le visage, ou en se bouchant le nez, dans la crainte d'aspirer son air pestilentiel ».

Chez les marchands de goutte de Boufarik, quand un client demandait « une consommation », sans préciser davantage, tout le monde savait ce que signifiait, dans l'argot local, cette expression humoristique. Il ne s'agissait

Fig. 1. — BOUFARIK VU EN AVION

Ce gros village de dessin régulier, accusant une volonté directrice, s'élève sur l'emplacement du marais proclamé inhabitable.

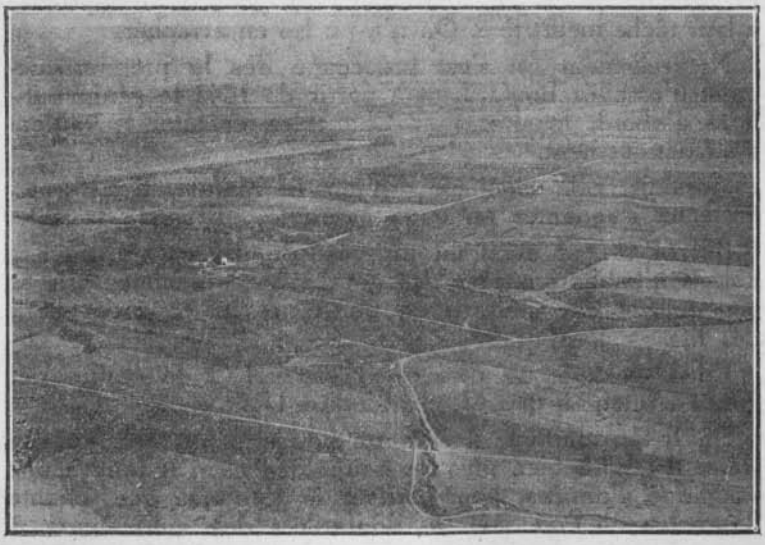

Fig. 2. — LA MITIDJA VUE EN AVION

C'est le fameux marais, aujourd'hui un magnifique ensemble de champs juxtaposés, desservis par le réseau des routes.

ni d'anisette, ni de cognac; le patron servait, sans hésitation, un cachet de quinine.

Malgré la quinine et l'hôpital, la mortalité était énorme. Le seul mois d'octobre 1840 emporte 48 fiévreux sur 400 habitants; à peu près un quart en un mois.

L'administration a renoncé plusieurs fois à tenir le coup. A diverses reprises elle a voulu abandonner l'expérience de Boufarik.

A la fin de 1839 le projet est si avancé, que l'ordre est donné d'évaluer la valeur des constructions pour indemniser les colons évacués. C'est Duvivier qui commande.

En février 1842, la question revient sur le tapis. Trumelet nous a conservé la protestation collective des colons. Ce qui semble avoir exaspéré l'administration, c'est que les fonctionnaires qu'elle envoyait disparaissaient les uns après les autres. Un juge de paix vient d'être emporté par la fièvre après deux mois de séjour. Dans la protestation furieuse des colons il y a un passage admirable. Ce juge de paix est un imbécile : c'est de sa faute s'il est mort; il n'a jamais voulu prendre les précautions qu'on lui indiquait : « nous sommes persuadés que tout autre que lui se fût tenu sur son siège pendant plus de vingt ans ». Cette mauvaise foi passionnée, injurieuse, n'est-elle pas superbe ?

Evidemment ce sont les colons qui se sont cramponnés à leur tâche meurtrière. On n'a pu les en arracher.

Naturellement on s'est préoccupé dès le premier moment d'assainir Boufarik et à partir de 1842 le génie militaire d'abord, les Ponts et Chaussées ensuite, travaillent systématiquement.

Assainir, cela signifiait draîner le marais, transformer les eaux stagnantes en eaux courantes. Besogne terrible.

Il faut songer aussi au progrès de l'installation. Les colons n'habiteront plus des gourbis en branchage. Ils se construisent des maisons en pierre, et ils couchent dans des lits.

En 1843 déjà, au dire de Toussenel, « le chiffre des décès n'atteignit que 42, c'est-à-dire 1/17e. »

En 1843, pourtant, il était un peu tôt pour chanter victoire. Il faudra bien plus de temps que çà : il faudra une vingtaine d'années, pour arriver à l'époque que chante Trumelet, où l'on voit à Boufarik « des cultivateurs à muscles d'acier et à visages dorés de santé par le hâle... une fourmilière de beaux enfants bâtis à chaux et à sable...

de nombreux centenaires... le temps où la profession de médecin sera une sinécure, et où l'excellent Dr George se verra dans l'obligation de consommer lui-même sa quinine, s'il tient absolument à écouler ce fébrifuge ».

Cette bataille contre le climat, qui se livrait à Boufarik, n'avait pas un intérêt simplement local. Boufarik battait, il est vrai, en Algérie, tous les records d'insalubrité, mais il n'en avait pas le monopole. Jusque sous le second Empire des gens très sérieux ont établi scientifiquement, statistiques en mains, qu'une race « créole » n'avait aucun avenir en Algérie. Vous entendez bien que ce mot de créole, complètement mort aujourd'hui dans la littérature algérienne, comportait une assimilation entre le climat méditerranéen de l'Algérie, et celui de la zone tropicale, où toute colonisation blanche est impossible.

Vers le milieu du XIXe siècle il y a eu positivement, à Paris, un M. Desjobert qui fut un homme connu, un parlementaire notoire. Comme d'autres parlementaires de toutes les assemblées françaises, y compris les actuelles, Desjobert fut anticolonial, ce qui signifiait en ce temps-là anti-algérien.

Entr'autres discours de ce Desjobert, il y en a un du 19 décembre 1850, à l'assemblée nationale législative, qui est commode parce qu'il résume les charges accumulées contre les créoles par les témoins oculaires, les médecins, les statisticiens.

« D'après le général Duvivier, l'expression qu'une masse d'hommes envoyée en Afrique s'y est acclimatée, est inexacte. Il n'y a pas eu acclimatement, il y a eu triage fait par la mort... Le Dr Worms dit : La vitalité est affaiblie; un besoin irrésistible de repos domine tous les autres, le corps et l'âme ont dégénéré.

« Chez les créoles la mortalité annuelle des enfants d'un jour à 15 ans est de 121 sur 1.000. En France elle est de 27.

« De 1831 à 1848, il y eut dans l'armée d'Afrique 74 décès sur 1.000 hommes; il y en a 19 en France.

« En 1848, il est mort par maladie 4.406 soldats, et par le feu de l'ennemi, 13. »

Lentement, d'année en année, par progrès successifs, à mesure que le marais s'assèche, les statistiques ont ruiné cette argumentation scientifique et rayé le mot de créole du vocabulaire. Voici la progression à Boufarik en particulier :

En 1843, la mortalité qui a été jusque là de 1/5e par an

Bibliothèque LYON II ARABO-BYZANTINE

commence à diminuer, et la direction de l'intérieur s'écrie déjà : « L'état sanitaire a dépassé toutes les espérances ». En effet, la mortalité est tombée d'un coup à 1/17e.

Mais une mort sur 17 habitants, c'est encore considérable et la proportion se maintient pendant longtemps autour de ce chiffre.

En 1844, 1/13. En 1846, 1/15. En 1847, 1/12.

En 1848 amélioration brusque, 1/28; en 1849, 1/35; en 1850, 1/34; en 1851, 1/31.

La mortalité infantile est encore considérable. En 1848, sur 74 décès il y a 25 enfants.

En 1854 les décès l'emportent encore sur les naissances : 121 décès contre 113 naissances. Pourtant les enfants pullulent. Sur 2.553 habitants il y a 1.479 enfants.

En 1855 les naissances et les décès s'équilibrent presque, 132 naissances contre 135 décès.

En 1856, l'équilibre est nettement rompu en faveur des naissances, 139 contre 77 décès. Mais sur ces 77 décès il y a encore 49 enfants.

Dix ans après, en 1866, la démographie a pris décidément une allure régulière, normale et même fort honorable, 1 naissance pour 33 habitants; 1 décès pour 51. Les chiffres français à la même date sont : 1 naissance pour 35 et 1 décès pour 41.

Cette fois le cap est franchi. Une race européenne nouvelle est née.

Il est intéressant de suivre le détail vivant de cette terrible lutte sur un des points où elle fut le plus acharnée dans la Mitidja de Boufarik.

*
* *

Il faut enregistrer maintenant le bulletin de victoire pour l'ensemble de l'Algérie.

La natalité des colons Européens oscille annuellement autour de 30 pour 1.000. Et malgré une proportion de décès qui tend à se réduire, l'excédent des naissances sur les décès oscille annuellement entre 7 et 9 (période 1905 à 1914).

L'analyse de ces chiffres par Peyerhimhoff pour une année déterminée (1903) donne des résultats curieux. Il considère à part la natalité des villes (large proportion de fonctionnaires métropolitains) et celle des campagnes (colons proprement dits). L'écart entre les naissances et les décès est de 13,3 % dans les campagnes, contre 9 seu-

lement dans les villes, malgré l'infériorité à la campagne des installations hygiéniques, qui se traduit par un accroissement de la mortalité. Dans ces campagnes, si on distingue les colons français et les colons étrangers, on ne constate aucune différence de natalité, et même en 1903 la natalité française est légèrement supérieure à l'étrangère (37,1 contre 35,5).

La conclusion est qu'il se forme un peuple nouveau.

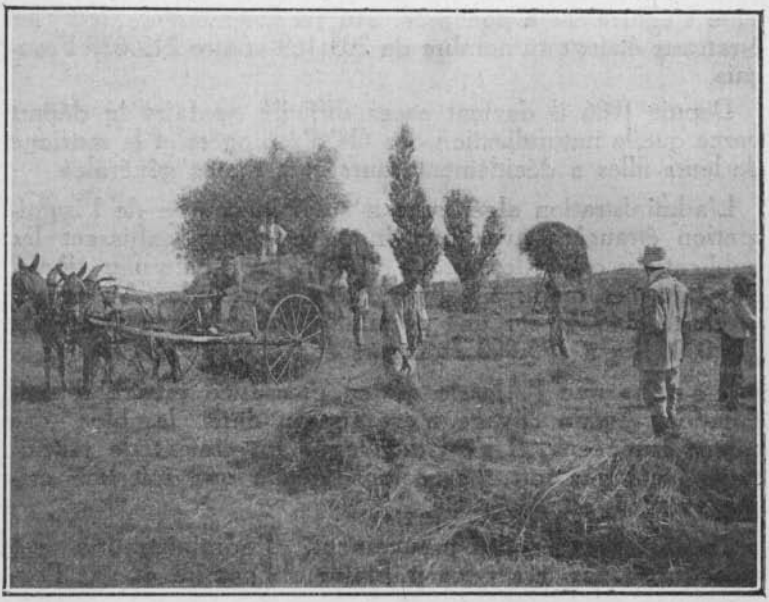

Fig. 3. — LE COLON A L'ŒUVRE

Il est tout semblable au paysan de chez nous. Pourtant au premier plan, à droite, l'homme en culotte de cheval et en leggings donne la note grand propriétaire, qui est une note algérienne.

Dans quelle mesure cette race nouvelle est-elle Française ?

Les premiers colons que Trumelet désigne toujours nommément, portent invariablement de bons gros noms de chez nous; ce sont des Girod, des Martin. Aujourd'hui, quand on parcourt de l'œil les enseignes d'une rue, ou une liste de candidats au baccalauréat, la bigarrure des noms français et étrangers fait une impression amusante, caractéristique à elle toute seule de l'Algérie.

Ces étrangers qui ont modifié l'onomastique sont venus généralement des îles méditerranéennes : Malte, la Sicile,

la Sardaigne, les Baléares; de l'Italie napolitaine ou de l'Espagne andalouse. Gens acclimatés d'avance, entraînés ataviquement à des paysages, des cultures, des genres de vie quasi africains. Recrues précieuses, d'autant plus qu'ils se sont fondus sans difficultés dans l'ensemble. Leur venue a été une contribution importante, au point de vue physiologique et psychologique, à la constitution de la race nouvelle.

On estime que les éléments d'origine française et étrangère s'équivalent à peu près. Au recensement de 1886 les étrangers étaient au nombre de 203.169 contre 219.627 Français.

Depuis 1886 il devient assez difficile de faire le départ parce que la naturalisation des fils d'étrangers et le mariage de leurs filles a décidément faussé les lignes générales.

L'administration algérienne a suivi la courbe de l'immigration étrangère avec une inquiétude que trahissent les publications officielles jusque vers la fin du dernier siècle. Les faits ont tendu à calmer cette inquiétude. Au recensement de 1926, sur une population européenne totale de 833.000, il y a 175.000 étrangers et 657.000 Français.

Il s'avère que l'Algérie a une puissance propre d'assimilation. Aucun clivage n'est apparu dans le bloc des colons européens. Il s'est développé un ciment de patriotisme local très fort. Les colons, quelle que soit leur origine, sentent en Algériens.

Pour régulariser ce mouvement, l'administration est bien armée par le service militaire obligatoire et par l'organisation de l'enseignement.

Une université régulièrement organisée à Alger, trois lycées, Alger, Oran et Constantine; pour ne rien dire de deux autres lycées, celui de Tunis et celui de Rabat (Maroc), qui sont indépendants de l'organisation algérienne, mais qui ont nécessairement en pratique des liens avec elle, ne fût-ce que la communauté des programmes, et qui prolongent son action.

Des collèges et un grand nombre d'écoles primaires.

Le tout lié en une académie qui a un Recteur à sa tête

C'est une reproduction de l'organisation métropolitaine.

Fils d'étrangers et fils de Français passent leurs brevets ou leur baccalauréat et font leur service militaire soit en Algérie, soit en France.

Il est temps de souligner le rôle général de l'administration dans la formation de la nouvelle race.

Evidemment dans ce phénomène énorme, ce phénomène biologique, qui est la naissance d'une nouvelle espèce humaine, les facteurs spontanés, incontrôlables, mystérieux, ont un rôle de premier plan.

Il a pourtant fallu aider l'éclosion.

Processus de la Colonisation

Le sol tout entier avait des propriétaires musulmans. Et la propriété à des degrés divers était plus ou moins collective Cela exigeait l'intervention de l'Etat français, ne fût-ce que pour rendre le sol susceptible d'appropriation. En règle générale, le peuplement européen s'est fait sous le régime de la concession.

Le régime de la grande concession (la colonisation en « gants jaunes ») a été appliqué en Algérie au début, dans la première décade; il l'a été aussi sous le second Empire.

Mais l'Algérie française doit son existence au régime inverse, celui des villages de colonisation.

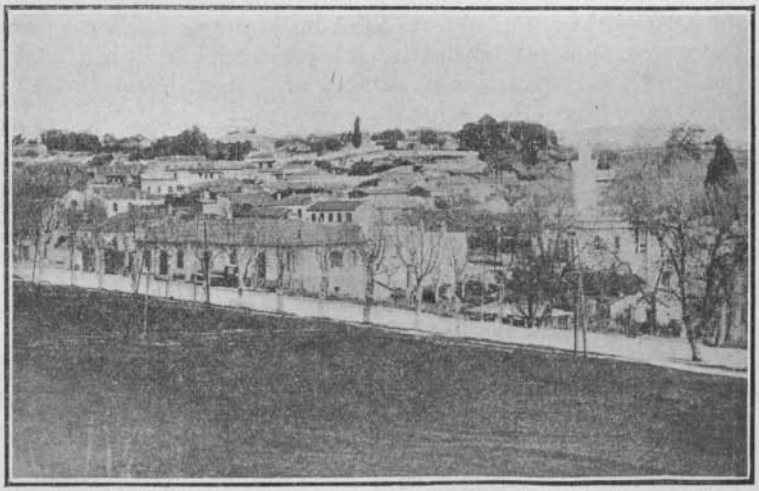

Fig. 4. — VILLAGE DE COLONISATION

Koléa, déjà évolué, reste pourtant plus régulier, plus uniforme, que nos vieux villages de France. Les dimensions des arbres en bordure de la route attestent que le village a déjà des années d'existence.

L'Administration détermine l'emplacement du village, elle en construit le cadre (routes, fontaines, etc...), elle en allotit les terres et elle distribue les lots aux petits colons de son choix, généralement importés d'Europe ou de France. Bien entendu, elle se trompe généralement; la vie ne se laisse pas diriger dans le détail par l'administration; la plupart des colons vendent leur lot dès qu'ils le peuvent, et quittent le village; mais non pas l'Algérie. L'administration se trouve avoir manqué le but qu'elle poursuivait, mais elle en a atteint un autre, ce qui est humain.

Voici la conclusion de Peyerhimhoff (Enquête sur les résultats de la Colonisation officielle, Alger, 1906) :

« Il ne s'est créé à peu près aucun centre en dehors de l'effort administratif, et aucun des centres créés n'a disparu ».

En Tunisie, pays de protectorat, la méthode inverse a été appliquée, celle des grandes concessions, depuis une cinquantaine d'années déjà (1881). C'est la contre-épreuve; elle est décisive. La colonisation de la Tunisie a donné, au point de vue peuplement, des résultats inquiétants. L'administration tunisienne elle-même a dû s'en rendre compte.

Bien entendu, en dehors des efforts administratifs, on a senti la répercussion de grands faits politiques et économiques généraux, qui ont accéléré la venue des colons : en France les ateliers nationaux, les journées de juin, l'émigration d'Alsaciens-Lorrains après l'annexion, le phylloxera, en Espagne la guerre de Cuba.

Mais dans l'ensemble, sur ce terrain très spécial du Maghreb, le rôle éminent dans le peuplement a été joué par l'administration algérienne avec sa méthode de villages de colonisation aussi maladroitement et aveuglément que l'on voudra, mais sans contestation possible.

Précisons maintenant en graphique et en chiffres l'importance de la race nouvelle.

Et d'abord la courbe de l'évolution est intéressante.

Les recensements algériens permettent d'établir la courbe de la colonisation européenne de 1833 à 1927.

Cette courbe est perpétuellement et rapidement ascendante mais non régulièrement. Entre 1833 et 1872 elle est zigzagante. Il y a une ascension brusque à partir de 1841 (Bugeaud); ralentissement sensible sous le second Empire de 1861 à 1872. A partir de 1872 ascension verticale et

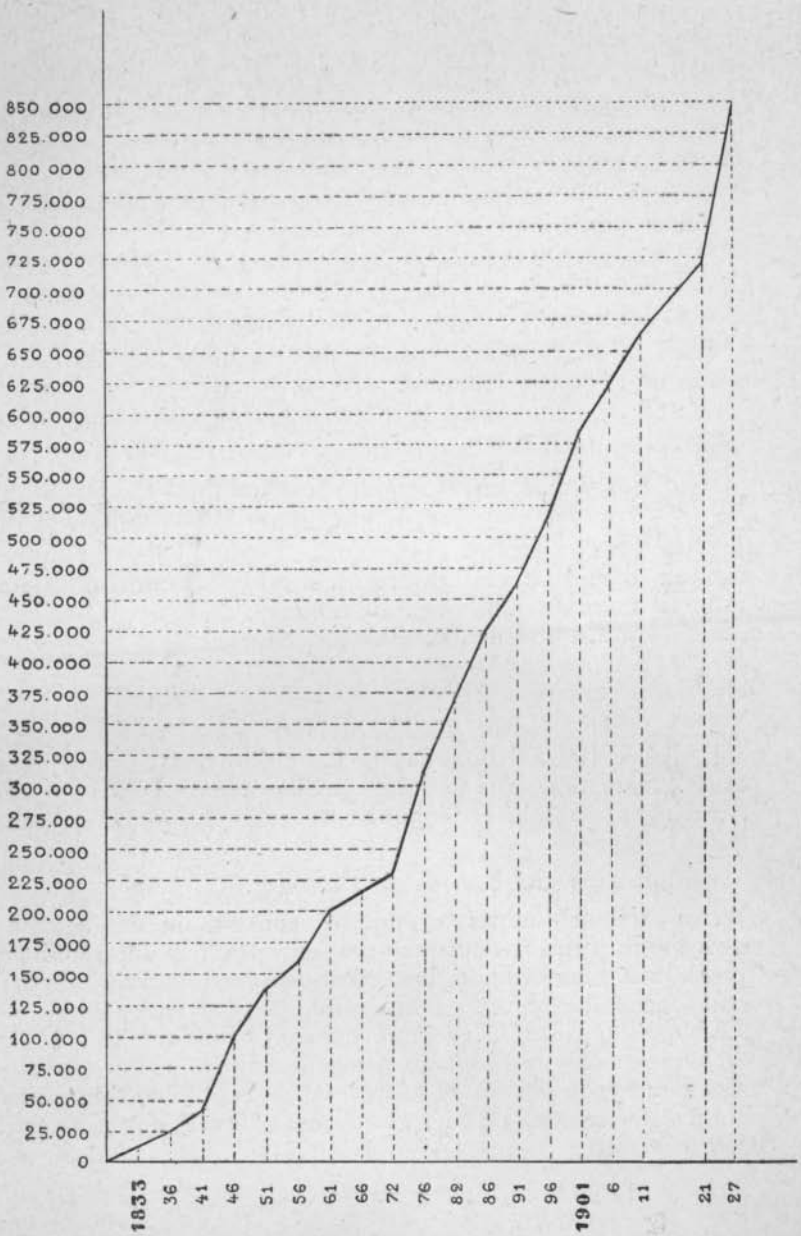

COURBE DE LA COLONISATION EUROPEENNE

continue, du moins jusqu'en 1911. Entre 1911 et 1921 la guerre, comme on pouvait s'y attendre, a ralenti la colonisation qui a repris après la guerre sa marche triomphale.

De 1872 à 1927 le nombre des Européens fixés en Algérie a passé de 245.000 à 833.000. Cela signifie que l'Algérie a été tout particulièrement l'œuvre de la IIIe République.

Voici le résultat obtenu en chiffres tous secs, abandonnés à leur propre éloquence.

En Algérie 833.000 Européens en face de 5.113.000 indigènes. N'oublions pas que le colon algérien a essaimé à l'est et à l'ouest.

En Tunisie, le dernier recensement accuse 173.000 Européens et 1.986.000 indigènes.

Au Maroc, si le chiffre de 4.411.000 indigènes est approximatif, celui de 95.000 Européens est certain (60.000 Français).

Pour l'ensemble du Maghreb c'est un total de 1 million 101.000 Européns mêlés à une population indigène de 11.415.000.

Pour donner à ces chiffres leur signification, on peut rappeler que l'Afrique Australe anglaise a environ 1 million et demi d'Européens (Anglais et Boërs). Les Européens sont les maîtres en Afrique Australe depuis trois cents ans; en Algérie depuis un siècle.

« De 1831 à 1848, disait Duvivier, nous avons sacrifié à l'Algérie 100.000 hommes. » Le chiffre est certainement exact. Seulement aux derniers recensements l'Afrique du Nord nous a rendu en échange un peu plus de onze cent mille Européens.

« Mort sans gloire », disait Duvivier.

Les 100.000 morts d'Algérie sont peut-être tombés sans gloire, mais à coup sûr pas en vain. Ils ont réussi la création la plus difficile, une création physiologique; ils ont créé une nouvelle espèce humaine, la race européenne de l Afrique du Nord. C'est là ce qui a été fondamental. C'est cette création là qui a conditionné tout le reste. La nouvelle race une fois implantée et enracinée, le problème tout entier était virtuellement résolu; l'Européen devait européaniser.

CHAPITRE III

ÉVOLUTION DES INDIGÈNES

Les colons ont été l'élément actif de transformation dans le bouleversement profond de l'Afrique du Nord de 1830 à 1930.

Les toxines redoutables de la civilisation occidentale ont été secrétées dans une société préexistante, la société indigène. Dans quelle mesure a-t-elle réagi, c'est-à-dire collaboré ?

Démographie

Ici quelques chiffres sont inévitables et il est commode de les grouper en une courbe graphique.

Cette courbe serait passionnante, s'il était possible au public de se passionner pour une courbe démographique.

Elle est sérieusement établie, basée sur des dénombrements quinquennaux qui ont été faits régulièrement, sauf en 1917, à cause de la guerre.

Ce qui est passionnant, c'est l'allure de la courbe entre 1856 et 1872. En 1861 le recensement a donné 2.750.000. En 1866, 2.700.000 âmes.

Immédiatement après se place une énorme oscillation négative. Le recensement de 1872 a donné un chiffre d'indigènes inférieur d'un demi-million à celui de 1861, soit 2.125.062. Ce fléchissement a causé à l'époque une grosse émotion et a entraîné des généralisations hâtives. Des gens sérieux se sont imaginé que cette dure population Maugrebine, au contact de notre civilisation, allait fondre progressivement, comme la population des îles Polynésiennes.

Ils étaient loin de compte. Depuis 1872 la population indigène algérienne a doublé en un demi-siècle. L'ascension de la courbe est régulière. Elle s'est à peine ralentie entre

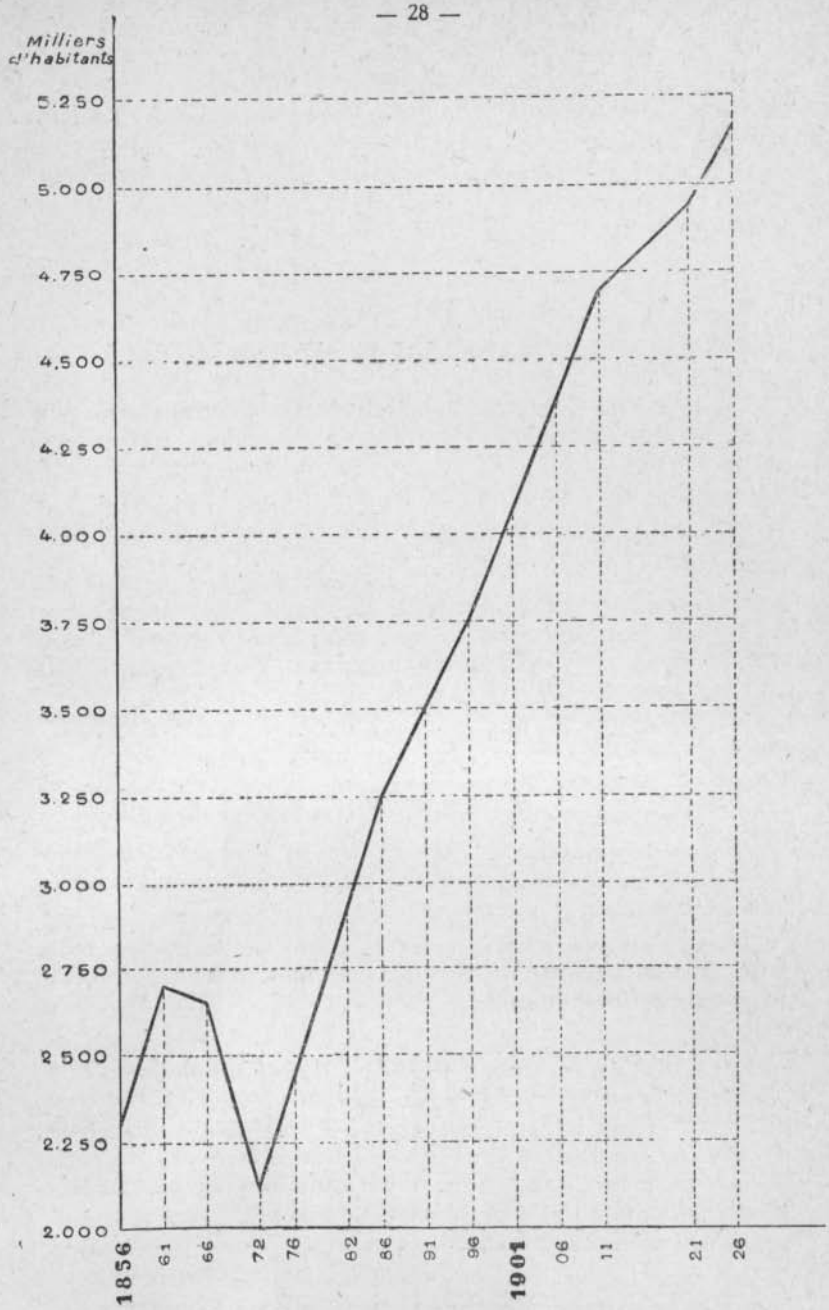

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION INDIGENE
DE 1856 A 1926

1911 et 1921, pendant les terribles années de la grande guerre, 5.113.096 au recensement de 1926.

Entre 1856 et 1872, il y a eu en succession plusieurs années de disettes, accompagnées comme d'habitude d'épidémies meurtrières. C'est une explication, mais elle n'est pas satisfaisante à elle toute seule. Sous le climat capricieux du Maghreb, les mauvaises années sont une éventualité avec laquelle il faut toujours compter. Il y a eu d'autres disettes depuis 1872.

Ce que la période 1856 à 1872 a de particulier, c'est que c'est la période du second Empire. La politique algérienne du second Empire a été celle du « Royaume Arabe », un peu ce que nous appelons aujourd'hui le protectorat. On s'est efforcé d'isoler, comme sous cloche, la société indigène, de la laisser évoluer toute seule et on y a tenu la main avec la rigueur d'un gouvernement autoritaire. Le résultat de cette mise sous cloche a été un effondrement démographique. La colonisation européenne n'a pris son essor qu'à partir de 1872 et la courbe de la population indigène aussi. Cette courbe à elle toute seule fait l'éloge de la colonisation avec plus d'éloquence qu'une longue dissertation. Elle devrait être plus connue qu'elle n'est. Elle est péremptoire.

De 1872 à 1930 la population indigène a plus que doublé, c'est un fait brutal, parfaitement indéniable.

L'Influence des Colons

Pourtant, quand il s'agit d'un groupe humain, compter les têtes n'est pas tout. Il faudrait pouvoir peser l'accroissement ou la diminution de valeur individuelle. Une tâche délicate, en cette matière il n'y a guère de dynamomètre sûr.

Une chose est certaine, c'est que les conditions générales seraient tout à fait favorables à l'influence profonde du colon sur l'indigène ; à tout le moins les conditions générales matérielles; celles qui se laissent mesurer aisément.

Et d'abord la proportion numérique des colons et des indigènes. Rappelons ces chiffres.

En Algérie 833.000 Européens en face de 5.113.000 indigènes : c'est une proportion très forte, presque 1 sur 6.

En Tunisie, le dernier recensement accuse 173.000 Européens et 1.966.000 indigènes (environ 1/12.)

Au Maroc, si le chiffre de 4.411.000 indigènes est approximatif, celui de 95.000 Européens est certain (60.000 Français) (environ 1745).

Pour l'ensemble du Maghreb c'est un total de 1 million 101.000 Européens mêlés à une population indigène de 11.415.000.

La proportion totale est à peu près d'un sur dix. L'avance particulière de l'Algérie est considérable.

Qu'il y ait en Algérie un Européen pour six indigènes, c'est déjà une proportion énorme, suffisante pour faire présumer une action profonde. Par surcroît ce sixième de la population totale n'est pas seulement prépondérant au point de vue politique, il est prépondérant aussi au point de vue social.

Quand l'armée française a débarqué en Algérie en 1830, elle y a trouvé les Turcs installés depuis trois siècles. Ils avaient refoulé dans les métiers manuels, et dans l'humble existence de paysans arabes, à peu près toute la masse des indigènes berbères et arabes; ils avaient la fortune; ils occupaient les postes importants ; ils étaient la bourgeoisie.

Ce qui pouvait subsister de cette bourgeoisie n'a pas survécu longtemps à la suppression de la piraterie, source principale des fortunes privées.

L'Algérie indigène est presque toute entière rurale; elle n'a rien, même à Tlemcen, qui se laisse comparer à la culture musulmane urbaine de Tunis ou de Fez, pour ne rien dire du Caire. Il y a naturellement des bourgeois musulmans; ils ne sont pas une classe distincte.

Il y a là une situation très particulière qu'on ne retrouverait ni en Tunisie ni au Maroc. Cette situation n'a pas été créée par la conquête française; ni même à la rigueur par la conquête turque. Elle est l'aboutissement d'une très longue histoire au cours de laquelle il n'a jamais poussé en Algérie un équivalent de Tunis ou de Fez, une cité-monstre musulmane, condition indispensable d'une bourgeoisie.

Les conséquences sont considérables. Il y a en Algérie une plèbe rurale et pastorale, et, pour encadrer cette plèbe, rien d'autre que les 833.000 colons, seule classe bourgeoise constituée.

Un délégué financier, M. Morard, affirmait l'autre jour, dans une revue locale, que les colons, sixième partie de

l'Algérie, payaient à eux tout seuls les cinq sixièmes des impôts. Mais M. Morard se gardait bien de déplorer cette inégalité des charges fiscales. Tout au contraire; il s'en enorgueillissait. Sous sa plume, le colon affirme la conscience de sa prédominance sociale, il en revendique les responsabilités, et en accepte les charges.

Une situation extraordinairement forte.

En face de cette aristocratie colon, si solidement constituée, les indigènes sont fractionnés en compartiments.

Ils n'ont même pas réalisé l'unité de langue. Un tiers de l'Algérie indigène parle berbère, la langue de Massinissa, et ignore l'arabe, que les deux autres tiers ont adopté. Ce n'est pas une simple différence de langue, ce qui serait déjà grave à soi tout seul, puisque la langue modèle le cerveau. Mais il y a là-dessous des différences totales de genres de vie. D'une part des villageois montagnards, fixés au sol, d'instincts démocratiques, avec un sens aigu de la propriété privée. D'autre part des nomades de grande tente, avec des instincts communistes, avec une organisation aristocratique et princière.

A travers toute l'histoire, les millénaires, ces deux groupes, constitués par les nécessités du climat et du sol, se sont éternellement pillés, massacrés, sans merci et sans trêve. Chaque groupe a eu ses victoires sans lendemain, ses grands hommes à lui, ses gloires propres.

Ce sont bien en effet deux espèces de groupes nationaux. Mais ce ne sont pas deux nations constituées. Il s'en faut de tout. Chacun des deux blocs est hétérogène.

Le Kabyle, dans ses montagnes humides, boisées, est un paysan, tout près des nôtres, un jardinier, propriétaire de sa chaumière et de son jardin, enraciné en un point déterminé du sol.

Le Chaouïa de l'Aurès, dans ses montagnes sèches, est pâtre de moutons, un transhumant dans un tout petit rayon de transhumance. Le village chaouïa n'a ni la disposition, ni l'architecture du village kabyle.

Le Chaouïa et le Kabyle ont beau parler tous les deux des dialectes berbères, d'ailleurs assez aberrants, il n'y a aucun rapport entre les deux psychologies. Deux petites planètes distinctes.

Le bloc arabe est peut-être encore plus profondément émietté. Dans les premières décades de la conquête, nos pères ont très naturellement groupé à part, dans les statis-

tiques, ceux qu'ils appelaient les Maures, c'est-à-dire les citadins, les bourgeois. Le costume extériorisait en ce temps-là leur originalité : c'était en somme le costume turc, celui que nos zouaves ont porté jusqu'en 1914, un costume ajusté.

Le grand nomade du Sud, homme ou femme, a une silhouette toute différente; même lorsqu'il est en loques, ce qui est habituel, il est magnifiquement vêtu de draperies flottantes, joie de l'œil. Le corps qui se devine sous ces draperies ajoute à leur effet : un corps alerte, musculeux, un corps de grand air et de vie dure.

Ce sont deux humanités que toute l'histoire a violemment opposées. Le nomade de grande tente est le grand fauve humain. A travers les millénaires, il a toujours fait le rêve, souvent réalisé, de mettre à sac les « villes puantes ». Et le citadin a toujours eu la même préoccupation : se créer une organisation qui le mette à l'abri de l'éternel, du seul ennemi, le grand nomade.

Depuis trois ou quatre siècles, pas davantage, ces deux humanités parlent la même langue, l'arabe. Mais la communauté du langage n'a pas entraîné la fraternité des sentiments communs.

Notez d'ailleurs qu'il y a une infinité de tribus nomades. Et chacune d'elles, toutes les fois qu'elle l'a pu, s'est toujours fait les griffes sur la tribu voisine.

Ce sont là de grandes divisions, imposées par la nature, par l'interpénétration des montagnes et des plaines, de la steppe et du pays arable. A ces divisions géographiques, d'autres sont venues s'ajouter, religieuses.

Il y a en Algérie des Mzabites et des Juifs, et ce sont des groupes humains très particuliers et très importants. Ce ne sont pas des groupes territoriaux attachés à un point déterminé du sol. Ils vivent un peu partout, disséminés en noyaux mobiles. Malgré l'éparpillement chaque groupe reste profondément conscient de son individualité, ardemment patriote, cimenté par des conceptions communes de la société et de la vie, à base religieuse.

Parce que ces nations éparpillées vont au rebours de nos habitudes occidentales, nous ne comprenons rien au « miracle juif », comme disait Bossuet. Mais en Orient, ce type de nations est banal; le Levant a ses Arméniens, l'Inde a ses Parsis.

Les Mzabites sont le dernier résidu en Algérie d'une

grande secte musulmane bien connue, les Kharedjites, qui a fondé l'Empire Maugrebin de Tiaret au Xe siècle.

Les Kharedjites, qu'on appelle quelquefois les protestants de l'Islam, ont le plus profond mépris pour les autres musulmans. Ils ont développé surtout, comme les autres sectes persécutées, Arméniens, Parsis, Juifs, un sens aigu du commerce et de l'argent. Dans toutes les villes d'Algérie on voit le boutiquier Mzabite.

Numériquement les Mzabites seraient insignifiants, mais une tribu de manieurs d'argent a un rôle qui ne se mesure pas à son importance numérique.

Les Juifs algériens ont une importance du même ordre, mais plus grande. Ils sont là à peu près ce qu'ils sont plus ou moins dans l'univers entier, un corps étranger enkysté. Nulle part ailleurs pourtant les Juifs n'ont tourné le dos aussi complètement, immédiatement, aux indigènes du pays où ils sont pourtant fixés eux-mêmes depuis quinze cents ans, depuis toujours.

Voilà donc en présence d'une part le colon, fort de son importance numérique, de sa prépondérance politique et sociale, et d'autre part une société indigène extraordinairement émiettée en groupes hétérogènes, que séparent des haines millénaires. C'est une situation admirable. Les conditions matérielles semblent devoir rendre aisée et profonde l'influence du colon.

Elle a été décisive en ce qui concerne l'élément israélite. Les Juifs algériens ont adopté la langue, les mœurs et la nationalité françaises. Dans les statistiques depuis le décret Crémieux (1871), ils figurent comme Français. Dans le cours ordinaire de la vie quotidienne, à des nuances près, bien entendu, ils font figure de Français. L'assimilation est aussi complète que possible.

Malheureusement les autres indigènes, à l'exception de quelques bourgeois musulmans, n'ont pas suivi du tout l'exemple juif.

En face du bloc colon, le bloc indigène musulman reste à part, clos et imperméable en gros. Il y a là deux blocs juxtaposés qui, après un siècle écoulé, ne fusionnent toujours pas.

Ce n'est pas simplement parce qu'un des deux blocs est conquérant et l'autre conquis. C'est que l'un est musulman et l'autre chrétien.

Une différence de foi religieuse est toujours grave, on

s'est massacré entre catholiques et protestants. Mais ce qui est en cause ici, entre la chrétienté et l'Islam, ce n'est pas tant une divergence de dogme, de catéchisme. C'est quelque chose de bien plus profond. Une opposition totale dans l organisation de la famille, de la justice, de l'Etat. Deux sociétés entrent en contact immédiat après des millénaires d'évolution indépendante : l'Orient et l'Occident.

C'est toute la question de l'Islam, on ne peut pas la traiter en passant, dans un alinéa.

Les Efforts officiels : Assistance, Instruction

Cette étanchéité du bloc musulman est particulièrement pénible à la métropole; elle cause à Paris des explosions périodiques d'irritation, parce que Paris est trop loin pour discerner la nature de l'obstacle ; il s'imagine volontiers que la Société Européenne, représentée par des pouvoirs publics locaux, ne fait pas le nécessaire pour combler l'abîme.

Le gouvernement général d'Algérie n'aurait pas eu besoin des incitations métropolitaines pour essayer d'agir. Qui n'est conscient des devoirs que la conquête nous impose vis-à-vis de nos sujets musulmans ? Qui n'est ardemment désireux d'amener entre les deux blocs une fusion dont les énormes avantages sont évidents ?

L'administration s'est servie des armes dont elle peut disposer.

Elle s'est occupée du bien-être physique, de l'hygiène, de l'assistance publique.

Dispensaires, infirmeries et hôpitaux indigènes; cités, asiles, orphelinats et œuvres multiples d'assistance. L'Algérie déclare consacrer à l'hygiène 70 millions de son budget d'un milliard.

On a confié aux administrateurs l'organisation de sociétés indigènes de prévoyance et de prêts mutuels. Il s'agit, dans la mesure du possible, de faire la guerre aux usuriers, aux terribles usuriers, héritage du passé oriental.

Fidèle à sa doctrine, la 3e République a donné ses soins particuliers à l'instruction publique.

Naturellement les lycées, les collèges, les écoles primaires européennes sont ouverts aux indigènes. Mais cela ne suffisait pas. On a ouvert des écoles primaires indigènes.

Ces efforts administratifs, si suivis qu'ils soient, ne sont que des efforts administratifs. L'énormité du problème à résoudre dépasse trop évidemment les pouvoirs de réalisation d'une administration.

Ces efforts sont étayés pourtant par les instincts du colon. Même lorsqu'il n'est pas d'origine, il est d'éducation française. Vis-à-vis de l'indigène, il n'a pas la morgue anglo-saxonne. Vis-à-vis du musulman, il n'a pas les préjugés de l'Espagnol.

Dans l'élan économique d'ailleurs le colon vis-à-vis de l'indigène fait office d'entraîneur. Même sans le vouloir, par la concurrence même et le choc des intérêts, il a modifié dans le sens du mieux-être la situation des Indigènes.

L'Algérie s'est attachée à la tâche terrible d'occidentaliser un morceau d'Orient. S'est-elle efforcée tout à fait en pure perte ?

Le Métamorphisme

A vrai dire certains résultats très partiels ont été obtenus.

M. Milliot vient de nous faire connaître en 1926 un phénomène curieux qui atteste les progrès du Français parmi les Kabyles.

Les Kabyles du Djurdjura ont toujours eu, à travers les siècles, un droit coutumier qui leur est propre. Ils lui donnent le nom de « Kanoun », qui est à lui seul un brevet d'antiquité, puisqu'il remonte évidemment à l'époque chrétienne : les canons de l'Eglise. Ces « kanouns » sont doublement illégaux : en droit musulman, parce que la loi musulmane tient tout entière dans le Coran; en droit français, parce que toute la loi française est enfermée dans le code. Cette double illégalité n'a d'ailleurs aucune importance pratique : elle n'a jamais gêné sérieusement personne en Kabylie.

Le gouvernement algérien, sous la pression des assemblées parlementaires parisiennes, a diminué les pouvoirs de police des administrateurs; cela s'est appelé suppression du code de l'indigénat. Pour contre-balancer l'affaiblissement de l'autorité administrative, les communautés kabyles ont voulu renforcer l'autorité, en quelque sorte syndicale, de leurs kanouns. Et pour y parvenir elles se sont mises à les écrire, à les codifier, si on peut dire.

Le droit coutumier des kanouns s'est transmis à travers

les siècles par voie orale. L'idée de les écrire serait déjà, à soi toute seule, une trace d'évolution métamorphique.

Mais en quelle langue rédiger les kanouns ? En kabyle ? mais le kabyle est un dialecte berbère qui ne s'est jamais écrit. En arabe ? mais personne en Kabylie ne parle l'arabe, et *a fortiori* ne l'écrit. Il ne reste que le français.

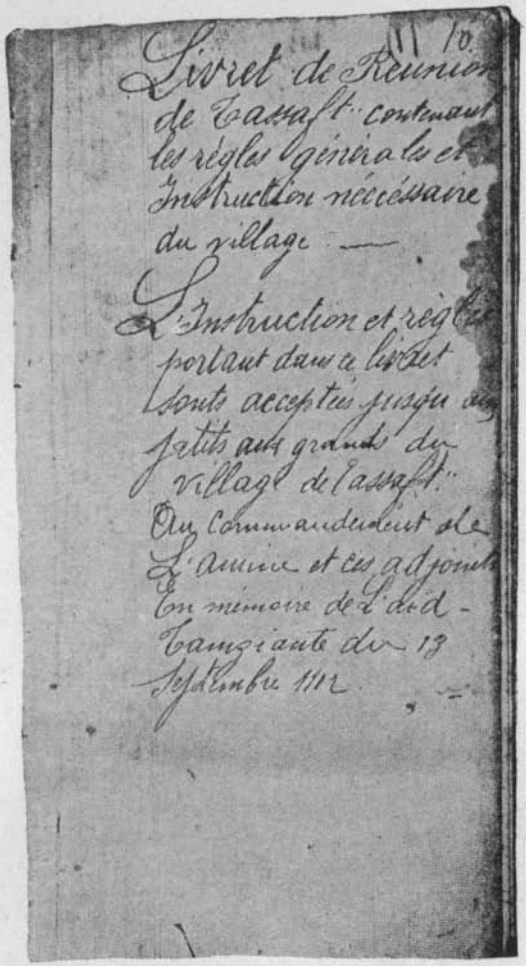
Livret de Réunion
de Tassaft contenant
les règles générales et
Instruction nécessaire
du village —
L'Instruction et règles
portant dans ce livret
sont acceptés jusqu'au
petits aux grands du
village de Tassaft.
Au Commandement de
L'amine et ses adjoints
En mémoire de l'dit
Tamgiante du 13
Septembre 1112

Fig. 5. — KANOUNS KABYLES
Reproduction photographique d'un kanoun rédigé en français kabyle.

Les Kabyles ont donc écrit leurs kanouns en français. Non pas dans un français officiel de traducteur assermenté. Les Kabyles ont écrit eux-mêmes, avec leurs propres ressources philologiques, dans leur français quotidien, en jargon.

Voici un échantillon, un début de kanoun rédigé par la djemmaâ (communauté, municipalité) de Tassaft :

« *Livret de réunion de Tassaft contenant les règles générales et instructions nécessaires du village.*

L'instruction et règles portant dans ce livret sont acceptées jusqu'aux petits aux grands du village de Tassaft, » etc...

Dans le même ordre d'idées, la poste métropolitaine a

parfois à déchiffrer des énigmes du genre de celle-ci :

« Monsieur Mohammed ben Mohammed,
la zizine-des-5-Chameaux (Loire).»

C'est l'usine de Saint-Chamond qui emploie des ouvriers kabyles.

Nos instituteurs ont le droit de s'enorgueillir. Ils auraient tort cependant d'oublier que la vie a puissamment aidé l'école. Depuis la guerre, l'émigration temporaire a répandu sur la France, bon an mal an, un très grand nombre d'indigènes algériens, que l'argot parisien appelle les Sidis ; une centaine de mille peut-être. La majorité sont des Kabyles. Ils reviennent coiffés d'une casquette qu'ils échangent dès le débarquement contre la chéchia ; avec un vocabulaire extrêmement enrichi ; et sans doute aussi avec un lot d'idées nouvelles, confuses et contradictoires, dont il est trop tôt pour prévoir les répercussions variées.

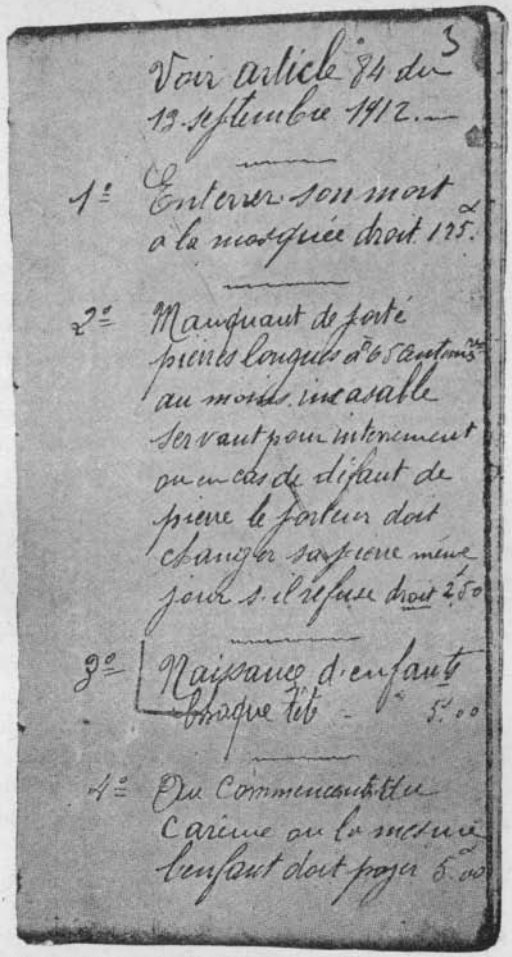
Voir article 84 du 3
13 septembre 1912.—

1° Enterrer son mort à la mosquée droit 1.25.

2° Manquant de porté pierres longues à 65 centimes au moins incasable servant pour intérement ou en cas de défaut de pierre le porteur doit changer sa pierre même jour s. il refuse droit 2.50

3° Naissance d'enfant chaque fois - 5.00

4° Du commencement du Carême ou la mesure l'enfant doit payer 5.00

Fig. 6 (suite de la fig. 5). — KANOUNS KABYLES
Reproduction photographique d'un kanoun rédigé en français kabyle.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le service militaire obligatoire est désormais appliqué aux indigènes.

Quand une roche en fusion, venue des profondeurs,

monte à travers l'écorce terrestre, les géologues constatent qu'il se produit, sur les parois de la cheminée, ce qu'ils appellent des « phénomènes de métamorphisme ». L'expression est commode pour désigner ce qu'on observe en Algérie. On peut y noter déjà, dans les deux sociétés, un « métamorphisme de contact ».

Les indigènes marocains y sont très sensibles : à leurs coreligionnaires d'Algérie, ils font couramment le reproche d'être « nouss-mselmin », des demi-musulmans. Certainement en Algérie, depuis 1830, l'Islam, le granitique Islam, a joué plus ou moins. L'Autrichien Oscar Lenz, voyageant au Maroc, déclare y avoir embauché, quand il l'a pu, des domestiques ou des auxiliaires algériens, de préférence aux marocains, parce que ceux-là sont plus près de l'Européen. Et Lenz faisait cette expérience curieuse, il y a déjà une quarantaine d'années.

Evidemment des taches de corrosion apparaissent sur la cloison étanche. Il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Ce serait horriblement dangereux. Il n'y a rien de plus dangereux que de prendre ses désirs pour des réalités.

L'Attitude des Indigènes vis-à-vis de Nous

Il est certain pourtant qu'un résultat considérable, encore que négatif, a été obtenu. La domination française en Algérie est admirablement supportée.

Pour comprendre ce fait il est bon de ne pas perdre de vue le passé tout entier de l'Afrique du Nord, du Maghreb.

L'histoire du Maghreb, considérée dans son ensemble, offre une particularité curieuse. Le Maghreb a été depuis deux mille ans dominé successivement par Carthage, Rome, Les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Turcs, les Français. Non seulement il ne s'est jamais appartenu, mais le conquérant étranger n'a jamais été chassé par une révolte des indigènes; il l'a toujours été par un autre étranger, son successeur.

Tout cela témoigne d'une difficulté à exister, à se tenir sur ses propres pieds. Les Maugrebins n'ont jamais été ni une nation, ni un empire autonome.

Et dès lors, dans la vie pratique, qu'importe que l'étranger maître de l'Algérie s'appelle aujourd'hui le Français ? Il a remplacé un autre étranger, le Turc. C'est si vrai que l'indigène continue à désigner l'administration par un mot

turc, il l'appelle le beylick. Et avant le Turc, un autre étranger, l'Arabe.

Et plus loin dans le passé, le Byzantin, le Vandale, le Romain, le Carthaginois.

Non seulement la conquête française n'a pas déplacé une classe dirigeante autochtone qui resterait là, dans la coulisse, aigrie de rancunes et de regrets amers. Mais encore, il n'y a jamais eu de classe dirigeante autochtone, jamais au grand jamais à travers les millénaires. Un fait énorme, qui a laissé indéveloppés toute une catégorie de sentiments.

Assurément il ne faut pas perdre de vue cette situation primordiale qui a singulièrement facilité notre tâche. A elle toute seule je ne sais pas si elle est une explication suffisante du phénomène observé, qui est tout de même, à la réflexion, extraordinaire.

Sur les questions algériennes on pourrait s'amuser à recueillir un florilège de Parisiana. On y trouverait par exemple ceci :

« Dès qu'une menace de guerre se manifestera en Europe, il nous faudra distraire 2 ou 300.000 hommes pour aller en Algérie prévenir les insurrections ». Ces lignes ont été écrites en 1913. On les trouvera à la page 602 de la *Revue Indigène.*

La menace de guerre s'est réalisée en 1914, et on eût difficilement pu rêver pour l'Afrique Française une épreuve plus sérieuse de solidité. Le bloc n'a pas bougé; entre ces deux éléments, européen et indigène, aucune fissure n'est apparue. Ils ont combattu côte à côte sur le front avec une égale bravoure.

L'après-guerre a confirmé les conclusions que la guerre a fait ressortir. Ailleurs, en Egypte, en Syrie, en Turquie, en Perse, l'après-guerre a déchaîné un ouragan de nationalisme. En Algérie, rien.

La comparaison avec l'Egypte est suggestive. Il ne faut pas se le dissimuler : l'œuvre des Anglais en Egypte, après un demi-siècle d'occupation, est simplement admirable. Ils ont rendu aux Egyptiens des services immenses; et ils les ont rendus sans effusion de sang. Ils en sont payés par une haine inexpiable, injurieuse, étalée au grand jour, prête à l'insurrection.

En Algérie le parti indigène est un parti politique dans le cadre français, parfaitement loyaliste.

On ne veut pas épiloguer sur ce contraste curieux. Il suffit de le constater.

CHAPITRE IV

LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

La transformation a été particulièrement importante, bien entendu, dans le domaine des produits du sol.

Et d'abord ce qu'on pourrait appeler les produits de cueillette. Ici tout a été créé en partant du chiffre zéro.

PRODUITS DE CUEILLETTE

La Forêt

Depuis l'occupation française les forêts ont été confiées à un service des forêts, sur le modèle de celui qui existe en France. Ce service a un domaine de 2.345.000 hectares en Algérie seulement.

Jusqu'à l'occupation française la forêt a toujours été pour les tribus indigènes un lieu de pacage. Ç'a été a travers les siècles son principal rôle économique. Le service forestier a composé avec cette habitude séculaire. Il a dû pourtant défendre les boisements contre la dent des bêtes; il l'a fait à coups de contraventions et il est à ce titre le service le plus impopulaire de l'administration.

Au service des forêts l'Algérie doit la reconstitution au moins partielle de ses forêts de cèdres, les plus monumentales qu'elle ait.

En dehors de ce rôle négatif il a naturellement entrepris une besogne positive d'exploitation économique.

Le chiffre énorme de 2 millions d'hectares ne doit pas faire illusion. « La portion du domaine réellement productive de revenus ne représente actuellement qu'un huitième environ de la surface totale. »

La forêt méditerranéenne, et plus particulièrement

maugrebine, n'a pas de rapport avec les riches futaies du Nord.

L'Algérie importe de France et d'Europe centrale une grande partie des bois ouvrés dont elle a besoin.

Le Liège. — La grande richesse c'est le liège : 275.000 hectares ressortissant au service des forêts.

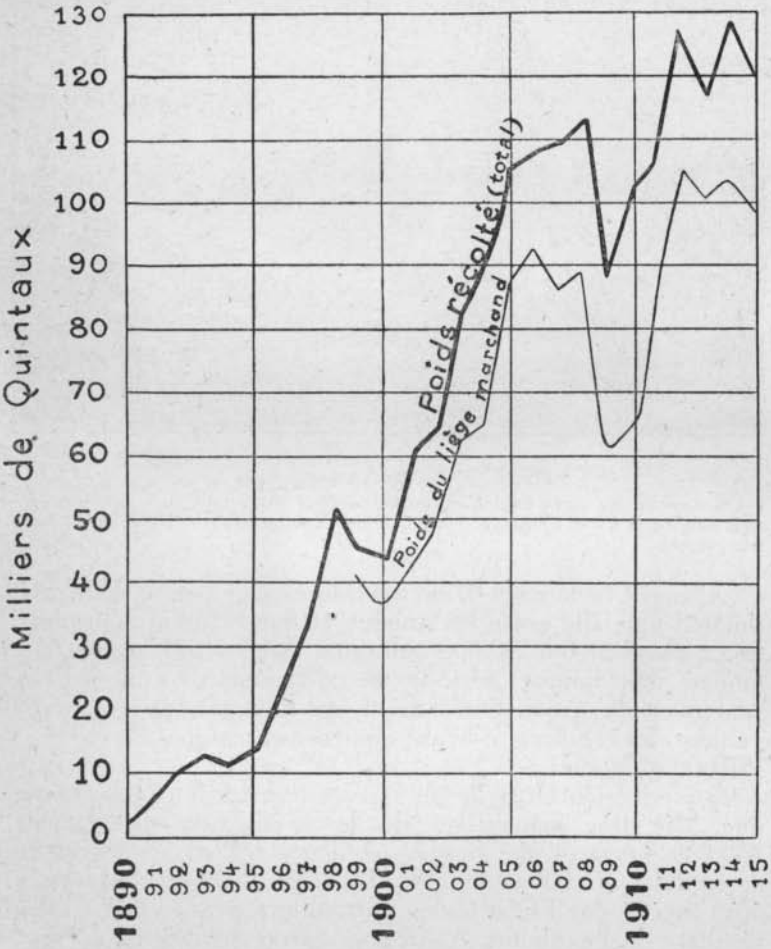

MOUVEMENT DE LA RECOLTE DE LIEGE
PAR ANNEE DANS LE DOMAINE DE L'ETAT

Extrait de : Direction des Eaux et Forêts, Notes sur les Forêts d'Algérie 1916, p. 85.

C'est le type de la courbe ascendante.

Les courbes du Tabac, de la vigne seraient du même Type triomphal, partant de zéro.

La mise en exploitation d'une forêt de chênes-liège exige de gros capitaux. Dans les premières décades de l'occupation l'Etat n'a même pas essayé d'exploiter directement son liège. L'exploitation directe n'a commencé qu'après 1892 (rapport Burdeau).

Fig. 7. — La récolte de l'alfa
On arrache les tiges en les enroulant autour d'un bâtonnet, un procédé déjà décrit par Pline l'Ancien. L'alfa pousse spontanément dans l'immensité des steppes.

La courbe de la page 41 donne l'ascension rapide de la production officielle entre les années 1892 et 1914. La production a passé de 0 à 130.000 quintaux. Après 1914 la guerre a amené une longue période de dépression. Aujourd'hui seulement la production atteint de nouveau approximativement les chiffres d'avant-guerre (statistique de 1914 : 120.000 quintaux).

La production officielle du service forestier en liège donne une idée très incomplète de la production totale. Sur 450.000 hectares de forêts de liège, le service forestier en exploite 275.000 seulement. Le reste, 175.000 hectares, a été concédé par l'Etat à des particuliers avant 1892, et les résultats de l'exploitation, trop intensive peut-être, doivent entrer en ligne de compte.

C'est un minimum de 160.000 quintaux de liège brut par an. La production moyenne de l'Algérie est d'environ 300.000 quintaux (en 1913, 400.000 quintaux valant 13 millions de francs-or). Il faut ajouter environ 50.000 quintaux pour la Tunisie.

Le Maroc apportera sa contribution (forêt de Mamorra à côté de Rabat).

Pratiquement, le Maghreb exporte la totalité de sa production en liège. Et ces 350.000 quintaux paraissent à peu près le tiers de la consommation mondiale. Ce qui n'est pas surprenant si on songe que le chêne-liège ne pousse nulle part à la surface de la planète sauf dans le bassin de la Méditerranée, et même ou peu s'en faut, de la Méditerranée occidentale (Espagne et Portugal Atlantique compris).

L'Alfa. — Le Maghreb a d'autres produits de cueillette qui sont des ressources importantes; l'alfa, le crin végétal. L'aire de dispersion de l'alfa est encore plus restreinte que celle du chêne-liège; hors de l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie et Tripolitaine) il ne se trouve qu'en Espagne.

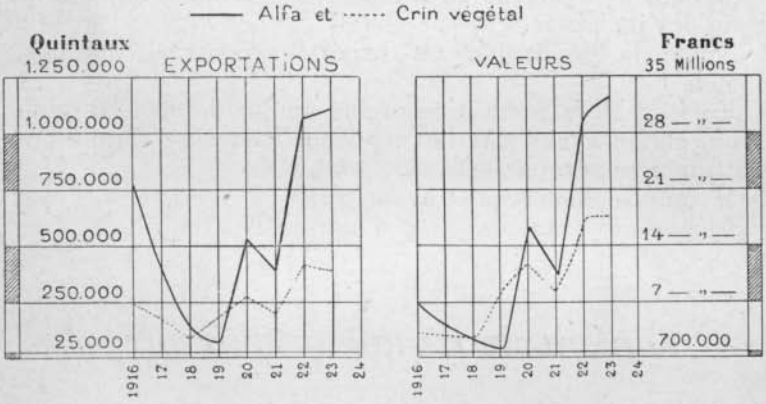

ALFA ET CRIN VEGETAL

Extrait de: Statistique Agricole de l'Algérie, Campagnes Agricoles 1901-1923.

La dépression est naturellement en relation avec la guerre.

Une courbe totale, partant de zéro, serait naturellement du Type Triomphal.

Vers le milieu du XIXe siècle, l'Espagne seule était exportatrice d'alfa. L'Algérie a débuté en 1863.

La zone exploitable est immense : 4 millions d'hectares en Algérie seulement d'après la statistique agricole de 1925.

L'exploitation de l'alfa est concédée à des particuliers en concessions de très grande étendue. Le produit est acheté par le concessionnaire et comprimé à la presse hydraulique en balles transportables.

En 1870 l'Algérie a produit 33.000 tonnes; en 1922-1923 environ 100.000 tonnes (chiffre déjà atteint en 1879). Valeur environ 32 millions en francs-papier.

Il faut ajouter pour la Tunisie une vingtaine de mille tonnes.

Presque tout l'alfa s'exporte en Angleterre où il est transformé en pâte à papier de luxe.

Crin végétal. — Le crin végétal ne vient pas de la steppe, au contraire il vient du Tell.

Dans les meilleures terres du Maghreb la plus grande difficulté du défrichement vient du palmier nain qui pullule et qui est dur à arracher.

Le crin végétal (fibres du palmier nain) fut découvert en 1847. « De 1860 à 1880, dit Trabut, les familles de colons vécurent de la fabrication du crin végétal. » Aujourd'hui le défrichement des plaines a refoulé le palmier nain dans la montagne où il reste une ressource importante pour les indigènes.

Toute la production est exportée (coussins, harnais, matelas).

En 1922-23, la production oscille autour de 400.000 quintaux, chiffre atteint dès 1905. Valeur : environ 17 millions en francs-papier.

Il faut souligner que, avant 1830, il n'était pas sorti d'Algérie une tonne de liège, d'alfa ou de crin végétal.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE

Les vieilles cultures indigènes

Parmi les produits proprement agricoles il est intéressant de mettre à part les vieilles cultures indigènes.

En première ligne :

Les Céréales

Le Maghreb a toujours cultivé des céréales, blés durs, qui ont toujours donné aux indigènes la semoule, base de leur alimentation; orge, qui donne aussi du pain et qui, dans l'alimentation des chevaux, remplace l'avoine de chez nous; pour mémoire, dans certains coins, la Kabylie par exemple, le sorgho (bechna).

La colonisation européenne a introduit des céréales nouvelles, le blé tendre par exemple, l'avoine, le maïs, mais ces céréales nouvelles restent subordonnées. Elles n'ont pas détrôné le blé dur et l'orge qui sont adaptés au pays, et auxquels une sélection millénaire a donné des qualités très appréciées.

L'influence de la colonisation, qui est énorme, a porté sur autre chose : les instruments et les méthodes de labour.

L'indigène ne connaissait que l'araire, la petite charrue à soc en bois, qui égratigne le sol. Le colon a introduit la grande charrue des labours profonds. Les machines agricoles modernes ont une très grande diffusion et sont l'objet d'un gros commerce d'importation. Ajoutez l'usage du fumier, des engrais chimiques.

Quel a été le résultat ?

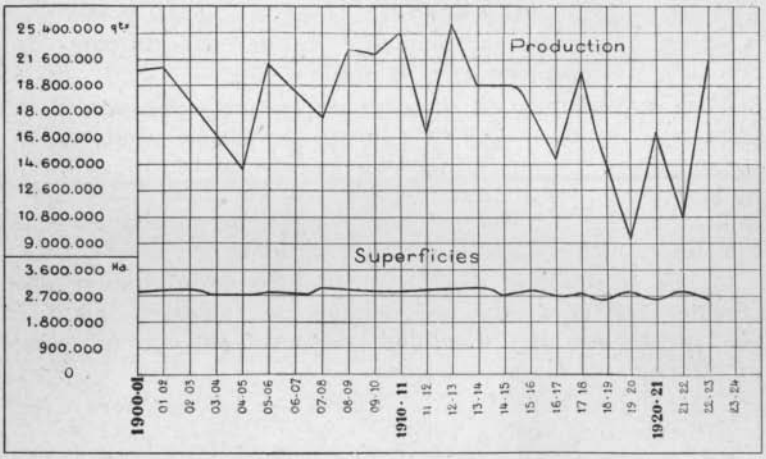

LA PRODUCTION DES CEREALES DE 1900 A 1924

Production et superficies emblavées.

La courbe de la production oscille brusquement suivant que les années ont été sèches ou humides.

La courbe des superficies emblavées ne varie à peu près pas. Le contraste est vif avec les autres courbes sauf avec celle des ovidés qui est du même Type stationnaire.

Quand on établit la courbe des céréales (production et superficies emblavées, entre les années 1900 et 1924), le résultat est décevant. La courbe n'a pas du tout l'allure triomphante des ascensions rapides : elle accuse une stagnation. Et, si on la prolongeait dans les années antérieures à 1900, elle conserverait le même caractère. En 1865, d'après

Trabut, le chiffre des emblavures oscille entre 2 millions et 2 millions 500.000 hectares. C'est à peu de chose près le chiffre de 1923.

Que s'est-il passé ? un phénomène complexe.

De 1840 à 1870, dans les belles plaines côtières, dans la Mitidja par exemple, on a fait du blé en grand. Et en définitive on a échoué, définitivement.

La raison en est simple. Malgré les efforts prolongés des colons, le blé dans la Mitidja n'a jamais pu rendre plus de 10 à 12 pour 1.

C'était un progrès énorme ; l'indigène n'obtient guère que du 5 au 6. Mais sur nos plateaux limoneux de la Picardie, par exemple, le rendement est de 40 à 50.

Il faut laisser aux agronomes le soin d'expliquer cette disproportion, s'ils le peuvent. Et se contenter de constater le fait, surabondamment établi.

Il est vrai que les rendements sont inférieurs à 10 dans d'autres coins de la planète, grands exportateurs de céréales, au Manitoba par exemple.

Mais le Manitoba est un pays de culture extensive où la terre n'a pas de valeur, et qui ne peut rien produire en dehors des céréales ? La Mitidja est une plaine magnifique au terreau profond, noir, meuble, imbibé d'eau, à proximité d'un port d'embarquement. Un sol pareil a une vocation de culture intensive à grand rendement.

On ne se résignait pas à cette culture improductive des céréales qui paraissait un gâchage de richesses latentes. On pressentait la possibilité de cultures concurrentes, infiniment plus rémunératrices.

Ces cultures nouvelles, la Mitidja les a cherchées avec acharnement de 1848 à 1870.

Le problème de la mise en valeur a reçu sa solution dans les premières années de la troisième République. La crise du phylloxéra en France a créé la viticulture algérienne. La vigne a conquis la Mitidja et en a éliminé les céréales. Dès 1885, il y a déjà à Boufarik 1.318 hectares de vignes, contre 1089 hectares de blé. Aujourd'hui le blé a pratiquement disparu. C'est la vigne essentiellement qui est la base de l'opulence actuelle ; d'un rapport énorme et sûr ; jusqu'à 150 hectolitres à l'hectare, d'un gros vin de coupage très riche en alcool (jusqu'à 15°), d'écoulement facile.

Une évolution analogue s'est produite dans toutes les parties riches du Tell.

Mais alors la courbe des surfaces emblavées n'aurait pas dû rester stationnaire, elle aurait dû s'effondrer.

Si elle s'est maintenue, c'est qu'il s'est produit ailleurs dans le sud de l'Algérie une évolution inverse et compensatrice.

D'après Trabut, au début de la colonisation, on admettait que la culture des céréales exigeait 600 millimètres de pluies. Aujourd'hui on obtient de belles récoltes dans des régions où les pluies ne dépassent pas 350 millimètres. Cette révolution d'immense portée a été amenée par l'introduction des méthodes de culture sèche qu'on a baptisées en Amérique dry farming.

Le nom vient des Etats-Unis. Mais la méthode elle-même n'a rien d'américain; il est vrai seulement qu'elle a été là-bas analysée scientifiquement et probablement perfectionnée. A cela près le dry farming est vieux de 2.000 ans et il est méditerranéen.

En somme, dans ce pays silencieux où chacun garde pour soi sa pensée, tout le monde savait; excepté nous, septentrionaux immigrés.

A partir de 1900 environ, nous aussi nous avons pénétré le secret de polichinelle. On ne sait pas bien comment. A coup sûr nous n'avons pas été à l'école des Etats-Unis. Le dry farming apparaît dans les toutes dernières années du XIXe siècle en Oranie, plus précisément à Sidi-bel-Abbès. Il a été importé par des Andalous. On ne nous en dit pas davantage et je suppose qu'on n'en sait pas plus long.

Les résultats de cette révolution furent considérables.

Et par exemple à l'est de Tiaret s'étendent les plaines du Sersou. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le Sersou fut, comme le reste des Hauts-Plateaux, une steppe à peu près vide, pays de nomades et de moutons. Or, brusquement, en un nombre d'années étonnamment petit, elle s'est couverte de superbes moissons et de villages européens. Ça été le succès le plus retentissant du dry farming, celui qu'on cite toujours en exemple.

Ainsi est-il arrivé que les céréales, expulsées des belles plaines, ont envahi les terres arides, jadis improductives. L'équilibre s'est maintenu, mais au total le progrès est nul.

Si nous nous demandons pourquoi, ce n'est pas que le colon n'ait fait en matière de céréales les mêmes merveilles qu'en d'autres domaines. C'est que cette culture ne l'intéresse pas, toutes les fois que le sol est riche.

Il a reconnu au contact des réalités que la vocation agricole du pays était ailleurs. Et en effet dans le domaine méditerranéen ce sont surtout les cultures arbustives qui sont chez elles.

Oliviers

L'olivier est chez lui, dans le Maghreb, autant que les céréales.

Sous l'empire romain l'huile d'olive tenait dans l'économie exactement la place prépondérante que tient le vin

Fig. 8. — VIEUX OLIVIERS CENTENAIRES

Ils ont poussé à la grâce de Dieu, superbes, mais ils ne sont pas cultivés au pied, et la récolte des olives n'est pas facile. Culture indigène.

dans le Maghreb français. L'Afrique romaine était la grande exportatrice d'huile dans le bassin méditerranéen. Elle était couverte d'olivettes d'un bout à l'autre. Les ruines des pressoirs romains frappent aujourd'hui les archéologues par leur nombre immense.

L'Islam a apporté la ruine aux olivettes, bien entendu

Les historiens arabes en ont expressément conscience et ils mettent cette ruine sur le compte des dévastations. La disparition du marché, conséquence de l'effondrement de Rome, suffirait d'ailleurs à l'expliquer.

De nos jours la culture de l'olivier est bien loin d'avoir retrouvé une situation prépondérante.

En Algérie, la production oscille autour de 300.000 hectolitres, et elle ne suffit pas tout à fait à la consommation. L'Algérie importe de l'huile un peu plus qu'elle n'en exporte.

Une bonne moitié de la production est indigène. Le colon ne s'est pas occupé avec suite de l'olivier.

Evidemment parce qu'il n'y trouvait pas son intérêt. Le marché de l'huile n'est plus ce qu'il était il y a deux millénaires. Qu'on songe aux arachides, aux huileries de Marseille, au rôle joué par les oléagineux tropicaux. Dans les habitudes européennes la cuisine au beurre et à ses « ersatz » (margarine, végétaline) tient plus de place que la cuisine à l'huile. Si la culture de l'olivier n'a pas pris d'essor, la raison principale doit être celle-là : une raison économique et générale.

Le plus beau groupe d'olivettes, le plus compact, est le groupe kabyle. La Kabylie est de tout le territoire algérien la province la plus fermée à la pénétration des colons. Les oliviers Kabyles sont restés exactement ce qu'ils étaient. Pas de taille, dit Trabut, pas de fumures, l'arbre n'est même pas cultivé au pied. C'est l'éternelle histoire : les méthodes européennes ne peuvent être introduites que par l'Européen en chair et en os, mettant la main à la pâte. Pour entraîner l'indigène les conseils sont inefficaces, il faut l'exemple et la concurrence.

Il paraît absurde que dans un pays comme le Maghreb, patrie antique de l'olivier, la production d'huile arrive péniblement à équilibrer la consommation. L'énorme succès de la vigne a certainement porté préjudice à l'olivier.

Figuiers, Abricotiers

Le figuier est un arbre important. En Algérie on évalue à 4 millions le nombre des arbres en rapport. L'Algérie exportait en 1906 environ 80.000 quintaux de figues sèches; 120.000 quintaux en 1924.

C'est une culture exclusivement indigène, kabyle, par des procédés antiques.

L'abricotier, autre culture indigène, donne de très beaux résultats. C'est tout à fait un arbre Maugrebin. Il aurait un avenir intéressant d'exportation si on avait organisé le séchage des fruits comme on l'a fait en Californie.

« Aurait un avenir » cela est vrai des abricotiers, et encore bien davantage des figuiers. La figue Kabyle chez les épiciers est bien loin de concurrencer la figue de Smyrne.

Toutes ces vieilles cultures indigènes, cultures alimentaires, n'ont pas pris de développement sérieux, parce qu'elles n'ont pas intéressé vivement l'Européen. Le colon a été attiré par les cultures d'exportation, cultures riches, et là il a été le créateur.

Le Tabac

Dans la catégorie des cultures industrielles le colon a multiplié des tentatives. On a fait beaucoup de géranium à un moment donné lorsque les prix de l'essence étaient rémunérateurs.

C'est le tabac surtout qui a obtenu un succès durable.

L'Algérie turque cultivait un peu de tabac, qui rappelait les tabacs du Levant. Cette culture est morte. Elle n'était pas rémunératrice à cause de l'exiguité des feuilles. Avec des espèces introduites d'Amérique on a créé un type algérien de tabac.

En 1878, 2.500 hectares : en 1924, 22.300 hectares.

En 1878, 45.000 quintaux : en 1924, 175.000 quintaux.

Le monopole de fabrication n'existe pas au Maghreb; l'Algérie, la Tunisie et le Maroc fument leur propre tabac: et ce tabac fabriqué s'exporte dans une mesure et par exemple en Belgique. La régie française s'approvisionne au Maghreb. Depuis la guerre et le change elle tend à s'approvisionner davantage. Elle achetait avant la guerre 20.000 quintaux. En 1926, 60.000. Parmi les colonies françaises l'Algérie est de beaucoup le plus gros fournisseur de la Régie.

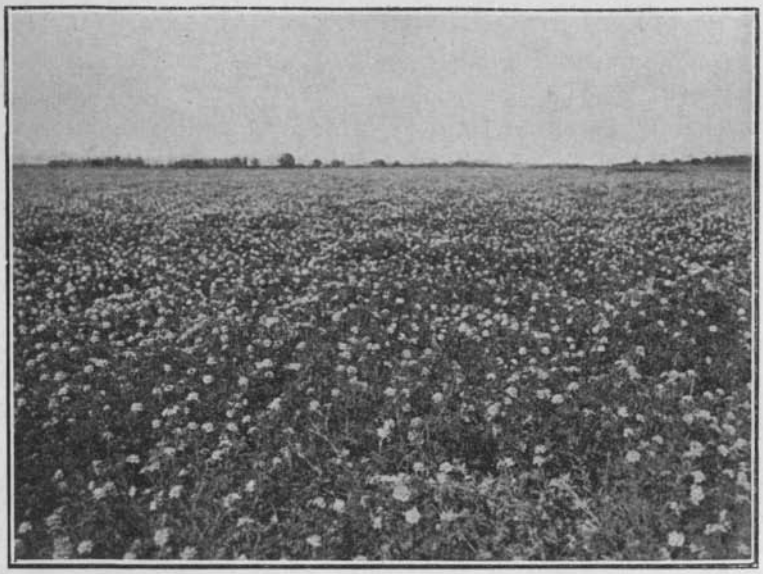

Fig. 9. — Un champ de géraniums
On les cultive pour la distillation de l'essence.

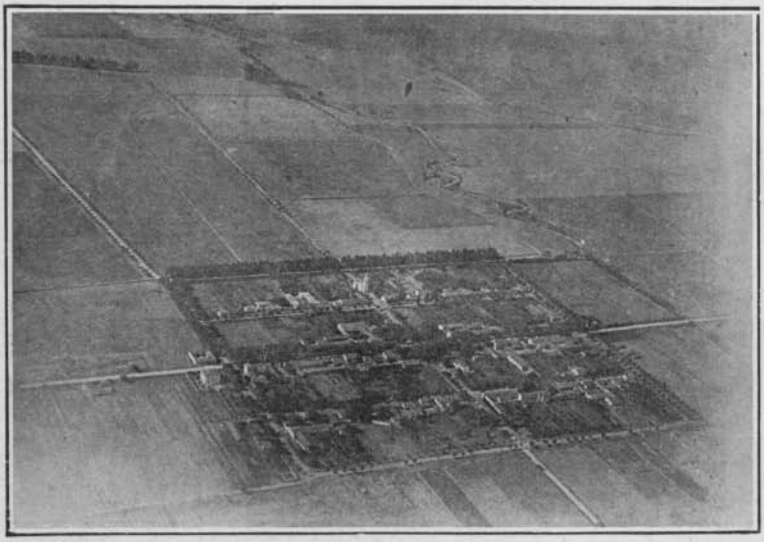

Fig. 10. — Chebbi vu en avion
Chebbi est le centre de culture du tabac. Le Chebbi est une marque très connue du tabac algérien

Primeurs

Le développement des communications maritimes a développé la culture des primeurs, dans les coins abrités et chauds, surtout au bord de la mer; la main-d'œuvre est généralement mahonnaise. L'essor date de 1890.

Ç'a été un épanouissement extraordinaire. Les primeurs « ont transformé en terrain valant 10.000 francs (or) l'hectare les rochers abrupts où soixante ans auparavant les survivants des premiers colons, terrassés par les fièvres, traqués par les panthères, ne conservaient d'autres ressources que de demander leur rapatriement aux frais de l'Etat ».

Agrumes

La facilité croissante des communications a eu la même répercussion sur la culture et l'exportation des agrumes, les citrons, oranges et mandarines. Ce sont des nouveaux venus au Maghreb; les oranges sont venues de Chine au moyen âge; la mandarine en Algérie ne date guère que de 1850.

L'Algérie en 1906 produisait environ 250.000 quintaux d'oranges et en exportait 53.000.

Fig. 11. — BLIDA

Les masses sombres autour de la petite ville sont des orangers et des mandariniers.

En 1916 elle exportait 35.000 quintaux d'oranges et 79.000 quintaux de mandarines.

En 1922, 77.000 quintaux d'oranges et 127.000 quintaux de mandarines.

C'est une exportation totale qui oscille entre 100 et 200.000 quintaux.

La Vigne

C'est surtout la vigne qui a tout envahi. Le Maghreb se prête admirablement à la culture de cette plante essentiellement méditerranéenne, la vigne.

Mais l'Islam ne s'y prête pas du tout.

En 1830, l'Algérie turque avait quelques ceps de vigne. Les raisins se consommaient comme fruits. Dans quelques familles juives, en cachette, pour la consommation familiale, on faisait avec le raisin quelques litres de boisson fermentée.

Cette situation s'est modifiée lentement. Aux environs de 1870 il n'y avait encore en Algérie que 10 à 12.000 hectares de vigne.

C'est qu'il y avait un problème à résoudre. Si le climat du Maghreb convient admirablement à la vigne, il modifie toutes les règles, usuelles chez nous, de la fermentation. On a cru longtemps que la fabrication industrielle du vin était impossible sous le soleil Maugrebin. C'est lentement, par tâtonnements, par approximations successives, apres d'immenses efforts, qu'on a établi les règles de la viticulture africaine.

A partir de 1870 elle prend un essor énorme. En 1889 la superficie du vignoble était de 91.000 hectares. Aujourd'hui (entre 1916 et 1923) elle oscille entre 170.000 et 180.000 hectares. La production annuelle oscille entre 6 millions et 10 millions d'hectolitres.

Ç'a été une magnifique création et une création douloureuse, pleine de péripéties.

1880 a été une grande date parce que les ravages du phylloxera en France ont provoqué l'exode en Algérie de viticulteurs ruinés; en même temps qu'ils ouvraient un large marché et qu'ils amenaient la hausse sur le prix du vin.

Plus tard le phylloxera a passé la Méditerranée; il est vrai que pour lutter contre lui le viticulteur algérien a pu utiliser l'expérience du viticulteur français.

Puis est venue, à la fin du siècle, après la reconstitution du vignoble métropolitain, la crise de la mévente provoquée

Fig. 12. — Un bel échantillon de vignoble algérien

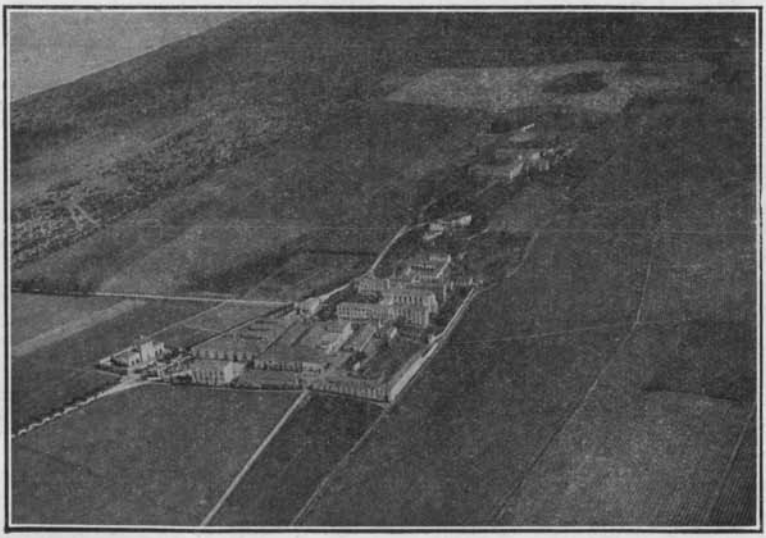

Fig. 13. — Ferme des Pères Blancs a Maison-Carrée
C'est un vignoble qui donne un crû fameux.

par les habitudes de fraude (vin de sucre), que le phylloxera avait fait naître, et qui lui avaient survécu. Ce fut une crise terrible, en Algérie comme en France. Elle secoua la Société dans ses profondeurs. En France émeutes de Montpellier et de l'Aude : grandeur et décadence de Marcelin Albert. En Algérie émeutes anti-juives.

Le résultat final a été triomphal. La viticulture algérienne est en pleine prospérité.

A la violence des secousses qu'ont provoquées les crises viticoles, on mesure l'importance de la viticulture dans la société algérienne. L'Algérie est devenue, au même titre que le Midi français, un pays essentiellement viticulteur. Aucune autre culture n'a donné au colon de bénéfices comparables. C'est la vigne qui a fait la prospérité de l'Algérie, exalté la joie de vivre et le goût d'entreprendre. A proprement parler, la vigne a fait l'Algérie.

Naturellement, la viticulture algérienne a pour client principal le consommateur français.

L'Algérie exporte en France la plus grande partie de sa production, environ 5 millions d'hectos. La production française est de 45 millions.

La concurrence que la viticulture algérienne fait à la française n'est pas aussi grande que ces chiffres indiqueraient, parce que les vins algériens pour la plupart sont très chargés en alcool. Ce sont des vins de coupage. Ils font plutôt concurrence aux vins espagnols que le marchand de vin français a toujours importés.

Les départements du Midi cependant surveillent de très près la viticulture algérienne.

La France a élevé des barrières douanières pour interdire le marché français aux vins marocains, ce qui ne peut pas manquer de restreindre l'expansion de la viticulture sur le territoire du protectorat où elle eût trouvé, sans cette circonstance, un terrain aussi favorable qu'en Algérie.

Poussée au point où elle l'est, la viticulture en Algérie peut être presque appelée monoculture. Elle n'est donc pas sans présenter des dangers.

La Datte

L'agriculture algérienne n'est pas la vieille culture traditionnelle et routinière.

L'agriculture algérienne est en fièvre éternelle, en création continue. Dans les toutes dernières années, depuis la guerre, il faut noter l'apparition de deux cultures nouvelles

qui ont mis violemment en mouvement l'imagination, les convoitises et les activités. C'est la culture du dattier et celle du coton.

L'exemple du dattier montre ce que devient une antique culture indigène d'arbre fruitier quand la colonisation européenne s'en mêle. Les oasis dactylifères intéressantes sont dans la cuvette des grands chotts, entre Biskra et Gabès. En Algérie, c'est l'Oued-R'ir ; en Tunisie, le Djerid.

Mais le Djerid est resté stationnaire parce qu'il est entre les mains des indigènes seuls.

C'est de l'Oued R'ir qu'il s'agit.

Fig. 14. — DATTIERS SAHARIENS

On y cultive la datte d'exportation, la « *deglat-nour* », celle qu'on voit sur nos tables.

Cette culture est tout entière entre les mains des Européens. Les indigènes cultivent d'autres espèces de dattes, pour leur nourriture. Ils n'aiment pas la deglat-nour, qui ne convient ni à leur palais, ni à leurs commodités. Pour nous, la datte est un dessert ; pour eux, c'est le pain quotidien.

Dans l'Oued R'ir, par exemple, les 2/3 des palmiers donnent des dattes indigènes, 1/3 donne des deglat-nour.

L'intervention des Européens remonte au milieu du XIXe siècle. A ce moment, l'introduction de l'outillage et de la technique européenne a ravivé les puits artésiens, qui se mouraient. Foureau, avant d'être explorateur, était colon propriétaire de palmeraies dans l'Oued R'ir.

La culture de la deglat-nour a donné, surtout depuis la guerre, des résultats extraordinaires, aux proportions, bien entendu, d'un district dactylifère qui n'est pas de grandes dimensions.

En 1921, 1922, 1923, l'Oued R'ir, avec ses annexes (le Souf, les Zibans), a exporté en moyenne 100.000 quintaux, valant 20 à 25 millions de francs.

Le Djérid tunisien, en 1925, a exporté 32.000 quintaux seulement.

Ces chiffres ne donnent pas une idée complète de la situation. Un palmier de l'Oued-R'ir se vend aujourd'hui 1.000 francs et rapporte de 3 à 500 francs par an. Les forages, toujours plus profonds, mettent à la disposition du colon une quantité d'eau qui, dans l'ensemble, n'a cessé de s'accroître. Les convoitises s'exaltent, les têtes partent, il y a une fermentation de l'esprit public.

Les oasis de l'Oued-R'ir ne sont pas naturellement, par une nécessité géographique, les plus belles du Sahara. Ce qu'elles ont de particulier, parmi toutes les autres, c'est simplement d'être les seules où l'influence du colon agricole européen se soit fait sentir.

Le Coton

Le coton mérite une mention toute spéciale.

Pratiquement, le Maghreb n'a pas de textiles (autres que la laine).

Au Maroc, le lin est cultivé, mais surtout pour la graine qui fournit à l'exportation un appoint intéressant.

En Algérie, la culture du jute, celle du mûrier pour magnaneries, seraient théoriquement des possibilités. Elles ne sont pas sorties de la période velléitaire.

Fig. 15. — UNE MAGNANERIE, DÉVIDAGE DES COCONS

Un travail qui ne peut être fait utilement que par la main-d'œuvre familiale, dans un pays de toute petite propriété. C'est pourquoi l'élevage du ver à soie, malgré des tentatives intéressantes, n'a pas pris racine en Algérie. C'est une culture de vieux pays.

La laine à part, le seul textile qui paraisse avoir un avenir est le coton.

Pendant la période 1858 à 1867, la culture du coton fut florissante, pendant la guerre de Sécession qui bouleversait les conditions du marché. Mais les primes énormes que donnait le gouvernement français étaient un élément essentiel de cette prospérité factice.

Tout s'effondra le jour où cette prime fut supprimée et on admit pendant longtemps qu'il y avait eu là une expérience décisive, condamnant la culture du coton.

Il y eut pourtant des colons entêtés qui continuèrent, ou qui recommencèrent. Dès avant la guerre, sur un petit nombre de propriétés, on obtenait des résultats. Les fantaisies du change après la guerre ont amené un épanouissement.

Surexcitée par des gains énormes, et non plus du tout par des primes officielles, l'initiative privée a fait boule de neige. Le boom du coton, avec le petit boom des dattes, a été le grand événement agricole d'après-guerre.

La production de 250 à 500 quintaux (de 1917 à 1920) a passé dans les années suivantes à 1.500 et même 2.500 quintaux.

En Tunisie, la culture du cotonnier, qui n'occupait que 30 hectares en 1924, a porté sur plus de 250 hectares en 1925. Les résultats obtenus sont très satisfaisants.

Fig. 16. — La récolte du coton

Notez le contraste entre la main-d'œuvre indigène et le colon d'aspect bourgeois. C'est ce dernier, avec son intelligence, son argent, son esprit d'initiative, qui crée la culture nouvelle.

Le Maroc se prépare à suivre l'exemple.

Il y a là quelque chose qui naît, et la partie pourrait bien être gagnée. Il se forme des spécialistes, une technique adaptée au pays. Il est établi d'ores et déjà que le Maghreb peut produire, dans de bonnes conditions, des cotons qui supportent facilement non seulement la comparaison, mais la concurrence, des cotons américains et égyptiens. Ce qu'on ne peut pas savoir, c'est dans quelle

mesure ils supporteront, en Algérie même, la concurrence d'autres cultures, celle de la vigne surtout. En Amérique, en Egypte, le cultivateur ne peut pas faire autre chose que du coton, il n'a pas le choix. En Algérie, il est sollicité par d'autres cultures riches, d'un rendement peut-être plus grand.

Des facteurs travaillent pour le coton. Le besoin senti plus vivement tous les jours de produire, du côté français de la douane, le coton nécessaire à nos manufactures. En Algérie, le danger confusément pressenti de la monoculture.

S'il y a une culture susceptible de concurrencer au Maghreb la prépondérance de la vigne, c'est peut-être le coton.

Élevage

Il est évident que toutes ces richesses agricoles ont été une création pure, une création *ex nihilo*. Et le lien est indéniable entre ces créations et l'action personnelle du colon.

La médiocrité de l'élevage algérien donne la contre-épreuve.

En élevage l'Algérie n'a pas remporté de succès comparables à ses succès agricoles, sauf bien entendu en ce qui concerne le porc que l'Islam proscrit, et qui, entre les mains des Européens, a donné des résultats intéressants

Bovins

En Algérie, sur un total moyen d'un million de bœufs, les colons européens en ont seulement 150.000. La faiblesse de cette proportion est caractéristique.

On a pourtant introduit des représentants de races étrangères, bovins d'Europe, zébus de Madagascar, zébus brahmines de Ceylan (à Bône et en Tunisie). On a obtenu des résultats.

Mais les vieilles races indigènes restent prédominantes. Une race algérienne de Guelma, très petite, pesant environ 250 kilogs, de robe sombre, et une race marocaine, plus lourde, allant facilement à 400 kilogs, plus élancée, de robe plus claire.

Les bovins du Maghreb ont des caractéristiques communes, plus accentuées dans la race de Guelma. Petite taille, et résistance extraordinaire. Leur organisme s'est

adapté à travers les siècles au pays et aux hommes. Ils ont appris à se débrouiller tout seuls avec un minimum de pâturages naturels, et un minimum d'assistance humaine.

Le développement du machinisme agricole a détourné des bovins les préoccupations immédiates des colons. Dans les grandes villes comme Alger, la bonne viande de boucherie (veau, bœuf) s'importe encore de France. L'insuffisance de la production laitière des vaches entraîne dans le voisinage des grands centres la multiplication des chèvres.

Cheval

Le « bourricot », le tout petit âne du Maghreb, extraordinairement dur, joue un rôle énorme dans la vie indigène. Outre 260 à 280.000 ânes, en Algérie les montagnards ont beaucoup de mulets. Dans les grandes villes indigènes du Maroc la mule caparaçonnée est la monture des grands personnages, l'équivalent d'un équipage. L'Algérie a entre 100 et 150.000 mulets. Mais dans ce pays de nomades qu'est le Maghreb, c'est l'élevage du cheval qui est important par-dessus tout.

La cavalerie Numide a joué un grand rôle dans l'antiquité. Le cheval Numide s'est couvert de gloire sur les hippodromes de l'empire Romain. Une longue adaptation au pays a développé une race très bien fixée, la fameuse race Barbe. Bêtes relativement petites, moins robustes que les nôtres, et même moins vites sur les courtes distances, mais extrêmement résistantes et sobres.

C'est un admirable cheval de cavalerie. Aussi la remonte de l'armée française, dans ses haras, s'en est beaucoup occupée pour essayer de lui donner les qualités qui lui manquent. Il est difficile de dire si les résultats ont répondu aux efforts officiels.

En Algérie les chiffres oscillent entre 200 et 240.000.

Chameaux

Le chameau (ou plutôt le dromadaire à une bosse) est un personnage important.

Les conditions de l'élevage sont très particulières et l'Européen les ignore. Les convois administratifs ont souvent déterminé des hécatombes.

Dans ce pays très grand, prolongé par les immensités du Sahara, malgré les progrès de la traction mécanique, le rôle économique du chameau reste immense.

L'indifférence et l'inaptitude de l'Européen menacent la race de disparition.

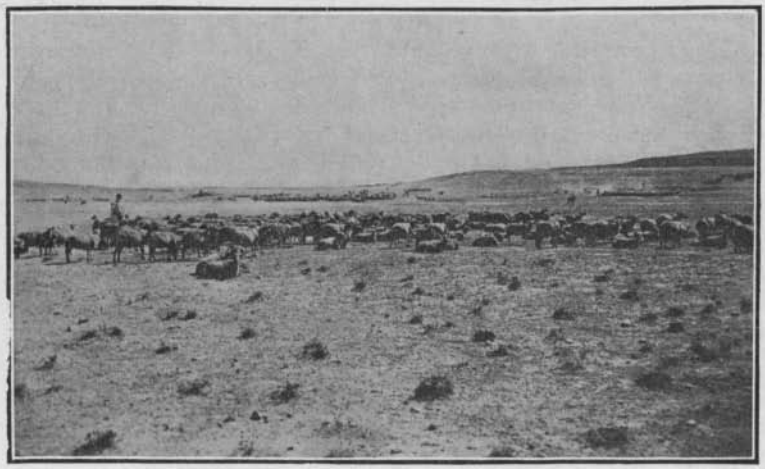

Fig. 17. — TROUPEAU DE MOUTONS DANS LA STEPPE

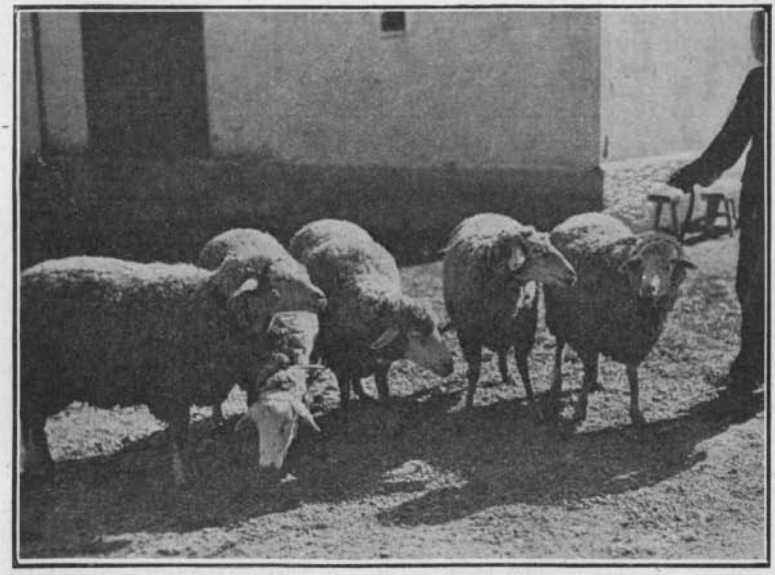

Fig. 18. — MOUTONS RACE NORD-AFRICAINE

Moutons

L'inefficacité de l'élevage algérien n'est accusée nulle part aussi nettement qu'à propos de moutons parce que sur ce chapitre de grandes possibilités sont restées jusqu'ici incomplètement réalisées.

Les steppes, c'est-à-dire la moitié du Magreb, ont été justement appelées le pays du mouton.

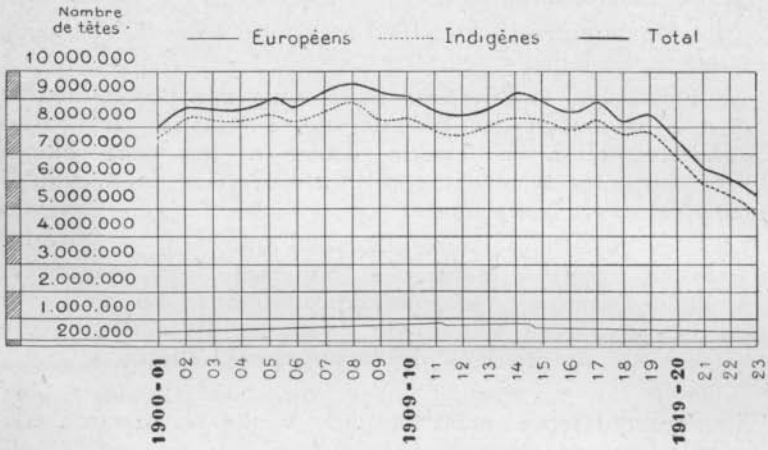

ESPECE OVINE

(Statistique agricole de l'Algérie, Campagnes agricoles 1901-1923)
La courbe est stationnaire et même descendante, elle est du même type que la courbe des céréales.

Un coup d'œil sur la courbe de l'espèce ovine permet d'embrasser la situation.

Le nombre total des moutons oscille prodigieusement, du simple au double, près de 10 millions en 1880, à peine plus de 5 millions en 1923. Ces oscillations énormes correspondent simplement aux oscillations météorologiques, années ou périodes d'années plus humides ou plus sèches; quelques semaines de neige sur les Hauts Plateaux suffisent à causer une mortalité effrayante.

C'est que le mouton est abandonné à lui-même; pas d'abris, pas de greniers à fourrage. Il croît à la grâce de Dieu.

Les moutons européens, en nombre insignifiant, sont tous dans les fermes du Tell. La grosse masse du cheptel,

dans la steppe, est toute entière entre les mains des seuls indigènes.

La production de la laine en Algérie ne dépasse guère en moyenne 100.000 quintaux, le vingtième à peine de la production australienne.

L'Algérie exporte du mouton de boucherie en quantités appréciables; le chiffre oscille autour d'un million de têtes.

La Tunisie en 1925 a exporté 7.500 quintaux de laine, 60.000 moutons sur pied.

Le Maroc entre 1915 et 1920 a exporté entre 20 et 25.000 quintaux de laine.

Ce sont des chiffres très au-dessous des possibilités et encore davantage des besoins de l'industrie française. L'administration en Algérie-Tunisie a fait des efforts pour améliorer la race et prévenir les crises de mortalité, mais cet effort a ses limites.

L'élevage sur les hauts plateaux, tant qu'il sera exclusivement dans les mains des indigènes, sera immuable. Voilà des hommes qui sont dépositaires de ce qu'il y a de plus ancien en matière de traditions. Ils gardent leurs bêtes avec les procédés de Jacob chez Laban.

On ne fait pas évoluer avec de bons conseils des hommes qui représentent la plus vieille civilisation du monde.

L'Algérie qui a près d'un million de colons cultivateurs n'a pas encore un seul « squatter », à l'Australienne.

L'épreuve et la contre-épreuve conduisent à la même conclusion. La baguette magique de transformation a été entre les mains de l'Européen.

On le constate une fois de plus à propos de pêcheries.

Pêcheries

La conquête française a donné un grand essor aux pêcheries marines. Rien n'existait auparavant. Le Maghreb n'a pas de pêcheurs indigènes, sauf deux petits groupes qui présentent un simple intérêt de curiosité (sud de la Tunisie, région d'Agadir au Maroc). Cette indifférence totale aux choses de la mer est curieuse dans un pays qui a un si énorme développement de côtes. Mais les ports naturels font défaut et la plate-forme sous-marine est d'étendue très restreinte.

Les corsaires Turcs, embusqués à Alger, étaient restés immuables à travers les siècles. En 1830 ils étaient toujours des Turcs, parlant et sentant en Turcs, des marins étrangers. Ils n'ont jamais pratiqué ni la pêche, ni le commerce; rien d'autre que la piraterie.

A part eux, en 1830, sur toute l'étendue immense des côtes algériennes, il n'y avait ni un pêcheur, ni un marin, ni un bateau indigène. C'est extraordinaire, mais c'est comme ça.

Fig. 19. — STORA, UN VILLAGE DE PÊCHEURS

Ce village, à côté de Philippeville, est habité surtout par des pêcheurs Napolitains. A leur école, les indigènes commencent à se familiariser avec la mer, qu'ils ont ignorée de toute éternité.

La situation a été modifiée par la venue de pêcheurs espagnols et surtout napolitains dont beaucoup se sont fixés dans le pays. (En Algérie 10.000 inscrits maritimes en 1924 dont la moitié sont des naturalisés). Dans cette même année en Algérie 160.000 quintaux de poissons.

La Tunisie en 1925, outre 157.869 quintaux de poissons, a exporté du corail (440 kgs), et des éponges (9.000 kgs). La Tunisie au rebours de l'Algérie a une plate-forme continentale, ce qui explique son avance.

CHAPITRE V

INDUSTRIES EUROPÉENNES

Mines

L'Algérie est un pays surtout agricole, assurément. Il ne faut pas oublier cependant que c'est aussi un pays minier. Sur ce terrain plus encore que sur aucun autre la conquête Française a amené une transformation immense Avant notre arrivée les indigènes connaissaient quelques gisements de plomb et d'antimoine, les plus importants, ou les plus commodément situés pour eux. Avec la galène ils fondaient peut-être des balles; mais surtout l'antimoine écrasé leur donnait le koheul, la poudre noire avec laquelle les femmes se fardent la figure. Au fur et à mesure du besoin, n'importe qui allait à l'affleurement avec *un petit couffin*.

Ils ne connaissent plus le minerai de cuivre, non plus que celui de fer; çà ne les intéresse plus. Il y a des siècles que l'Europe leur fournit ces métaux-là, généralement ouvrés. Naturellement ils ignorent davantage encore la blende ou la calamine qui est pourtant un minerai courant dans l'Afrique du Nord. Ils n'ont pas la moindre idée des phosphates, etc... La mine est une des infériorités les plus curieuses de l'Islam.

Tout ce qui a été fait en matière de mines l'a été depuis 1830 et c'est une création importante.

A diverses reprises, à propos de l'Algérie qui seule nous occupe ici, on a été conduit à donner en passant quelques détails sur la Tunisie et le Maroc. C'est qu'en effet, aux points de vue humain et économique, les trois pays font bloc. Ils s'éclairent les uns par les autres, il y a entre eux des répercussions intéressantes. C'est sur le chapitre des mines en particulier qu'il est impossible, si on veut être compris, de séparer l'Algérie de ses voisines. Il

faut envisager l'ensemble du pays que les Arabes appellent le Maghreb, et que nous appelons l'Afrique du Nord.

Le Maghreb a les gisements de phosphates les plus considérables de la planète et les plus aisément exploitables. Surtout si l'on considère qu'ils sont du bon côté du canal de Suez, au rebours des gisements analogues de Haute Egypte, qui regardent la Mer Rouge et l'Océan Indien Le Maghreb est le fournisseur indiqué de phosphates pour l'Europe. Il y a là une richesse immense et pratiquement inépuisable.

Le fer se présente en gros amas. Beni-Saf entre Oran et la Moulouya, l'Ouenza sur le côté algérien de la frontière tunisienne, etc...

Un appoint intéressant est fourni par les gisements de plomb et de zinc, épars en très grand nombre sur tout le pays, plus particulièrement en Tunisie, dans la province de Constantine, au Maroc Oriental.

Le Maghreb n'est pas outillé pour travailler ses minerais. Il les exporte en totalité, à destination des grands centres métallurgiques Européens.

On a sous les yeux. matériellement, toute l'activité minière de l'Algérie, rien qu'en se promenant dans les coins de port où s'embarquent les minerais. Des tas assez discrets de petits sacs. Ils contiennent les minerais de plomb et de zinc, calamine, blende : les minerais chers. Ce qui tire l'œil surtout, ce sont les amas énormes, véritables petites collines, de minerais en vrac, minerais bon marché. Les collines rouges sont le minerai de fer; les pâles sont le phosphate.

A côté des collines de minerais, rouges ou pâles, se dressent des grues gigantesques, aux bennes suspendues. Les bennes déversent le minerai dans les cales des vapeurs accostés à quai; pour être transporté aux usines lointaines, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en France. C'est du minerai brut, tel que les mineurs l'ont extrait du sous-sol.

Et voici les quantités totales de minerai brut qui ont été exportés, benne après benne, dans les différents ports de l'Afrique du Nord, et dans l'année 1926. Un peu plus de 2 millions de tonnes de minerai de fer, exactement 2.127.835 tonnes, dont l'Algérie à elle toute seule a fourni les trois quarts.

C'est un tas impressionnant. Mais celui des phosphates

l'est encore bien davantage, il est double en chiffres ronds : 4.300.000 tonnes. Il est évident que le phosphate a été le grand succès minier de l'Afrique du Nord. Seulement sur cette masse énorme de phosphates l'Algérie n'exporte qu'environ un sixième, environ 715.000 tonnes. Et la petite Tunisie près de quatre fois plus, 2.700.000 tonnes. Il y a plus, le Maroc, né d'hier, a déjà dépassé l'Algérie, avec 886.000 tonnes.

Un coup d'œil sur le graphique ci-contre de la production phosphatière permet d'embrasser l'ensemble du phénomène, qui demande une explication.

C'est pourtant en Algérie que Philippe Thomas en 1885 a découvert les premiers phosphates. La bande de calcaires phosphatiers qui traverse toute l'Afrique du Nord des Syrtes à l'Atlantique s'étale à travers toute l'Algérie, et elle n'y est pas moins riche qu'ailleurs.

L'infériorité de l'Algérie a des causes artificielles, tout humaines. Essayer de les analyser, c'est évoquer l'homme aux prises avec la vie, la création tâtonnante, douloureuse, fortuite.

A la base, il y a une question de législation. L'Algérie, pour le législateur, c'est la France; entendons qu'elle est traitée comme si elle l'était; la seule chose que les deux pays aient de commun, ce sont justement les lois et les règlements. La législation minière en Algérie, c'est celle de 1810, qui fut excellente sous Napoléon Ier.

Or en matière minière plus qu'en aucune autre, abstraction faite de leur législation commune, la France et l'Algérie sont prodigieusement différentes.

Dans nos vieux pays, en France par exemple, il y a 70 habitants au kilomètre carré, anciennement civilisés, sachant tous grossièrement ce que c'est qu'une mine et un métal, lisant tous le journal. Il n'y a pas une motte de terre qui ne soit connue, le moindre affleurement est signalé depuis longtemps, il a son histoire locale, les imaginations se sont excitées sur lui à maintes reprises successives à travers les siècles, autour de lui des rêves se sont échafaudés, des illusions se sont écroulées, il a causé des ruines, des procès. Et puis tous ces gens-là sont individuellement propriétaires. Il faut avoir vécu en pays barbare pour sentir combien la propriété individuelle est un produit de la civilisation.

Mais en Algérie les conditions sont tout autres. Le pays est presque vide ou vaguement peuplé. Les habitants sont

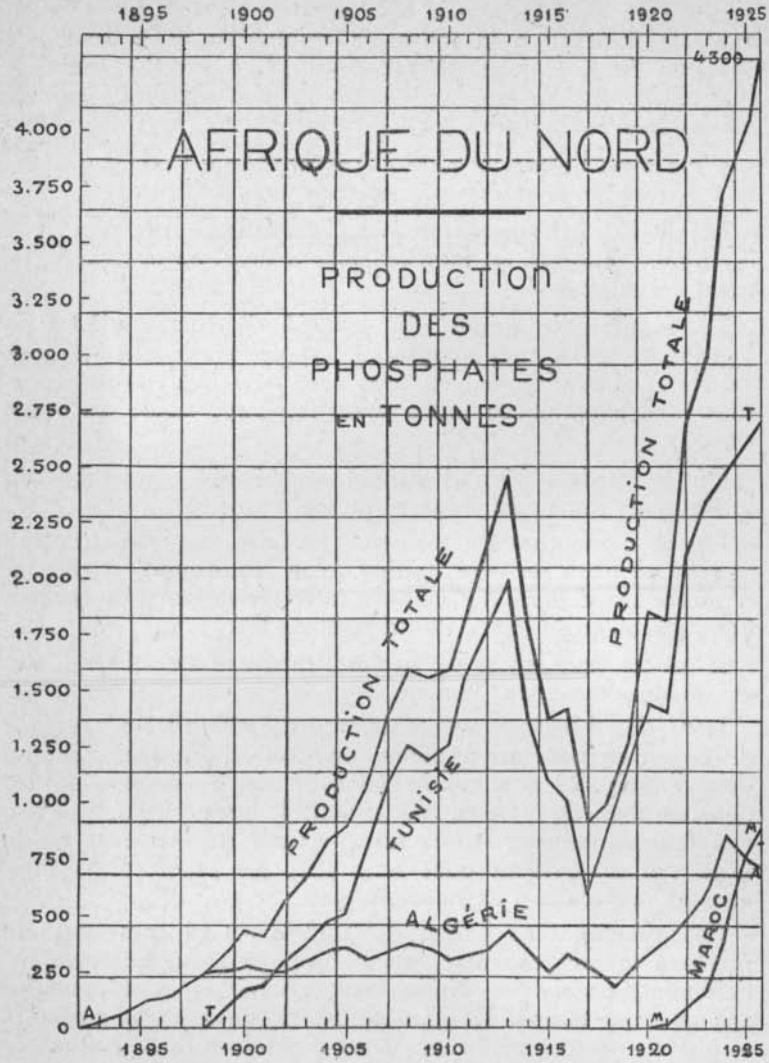

LES PHOSPHATES

Graphique extrait de :

Edouard Payen et J. Ladreit de la Charrière
Les Richesses minières de l'Afrique du Nord
Editions du Comité Algérie-Tunisie-Maroc, 21, rue Cassette
L'infériorité de l'Algérie est énorme

des musulmans. Ici, au rebours de la France, les affleurements restent à découvrir, à la surface du sol, en parcourant, le marteau à la main, la montagne et la brousse; besogne énorme dans un pays immense, et très minéralisé. L'Afrique du Nord, au point de vue minier, est aussi vierge que l'Amérique ou l'Australie.

C'est avec l'Amérique ou l'Australie que l'Algérie a ses affinités minières et non pas du tout avec la France.

Là est l'énorme supériorité de la Tunisie. Elle n'est pas la France, elle est la Tunisie; elle a des lois et des règlements à sa mesure.

En matière de mines elle a créé de toutes pièces sa législation; c'est une adaptation, je crois, des lois américaines et australiennes; en tous cas, la Tunisie a pu s'inspirer des expériences faites dans les pays neufs au cours du XIXe siècle.

On se gardera bien d'essayer une étude comparée des lois sur les mines en Algérie et en Tunisie.

On se contentera de rappeler l'affaire de l'Ouenza qui fit tant de bruit en son temps. Cet imbroglio a retardé d'une bonne dizaine d'années la mise en valeur d'un magnifique gisement Algérien de minerai de fer.

Il est né tout entier de la loi Française de 1810. Il eût été inconcevable en Tunisie.

L'Algérie a les inconvénients, comme elle a les avantages, de ce qu'on pourrait appeler son droit d'aînesse. Elle lui doit d'avoir sur son sol la quantité de beaucoup la plus considérable de colons, de matériel humain européen : avantage immense. Après tout, c'est l'Algérie qui est la base : il est évident que, sans elle, les protectorats tunisien et marocain n'existeraient pas.

Ces avantages se paient. L'Algérie est plus étroitement mêlée à la vie française, jusqu'à en être quelquefois partiellement paralysée. Nulle part peut-être ce n'est plus apparent que dans la vie minière. L'Algérie a souvent montré le chemin aux protectorats; il est équitable qu'il leur arrive parfois de lui rendre la pareille. C'est une rivalité féconde

Aujourd'hui, en 1930, la mine de l'Ouenza est en pleine prospérité : des compagnies phosphatières algériennes rattrapent vigoureusement le temps perdu. Sur les quais d'embarquement de Bône, Alger, Oran, le minerai s'entasse.

Phosphates, fer, plomb et zinc, ce sont des richesses

acquises, des réalisations effectuées. En exploitation minière, comme en exploitation agricole, l'Algérie est en pleine effervescence de création. On parle d'un gisement énorme de manganèse qui n'est pas encore mis en valeur, mais qui fait naître de grandes espérances.

Le gisement est sur la frontière Algéro-Marocaine, à Bou-Arfa, en territoire Marocain. Mais l'embarquement du minerai se ferait au port Algérien de Nemours.

L'industrie métallurgique fait du manganèse une consommation croissante et considérable. Or les usines Européennes sont actuellement forcées de s'approvisionner de minerai à des distances immenses. Dans un périmètre raisonnable chacune des quelques mines existantes fournit des quantités de minerai de l'ordre d'un ou deux milliers de tonnes. La mine de Bou Arfa s'est engagée par contrat à 200.000 tonnes. Il y aurait donc là des perspectives très sérieuses sous réserve de réalisation.

Ce qui est intéressant, à notre point de vue, c'est de faire sentir, à propos d'un exemple concret, le bouillonnement continu de la vie et de la création.

Il faut jeter un coup d'œil d'ensemble sur cette production minière.

L'Afrique du Nord Française est comparable à l'Afrique Australe Anglaise à bien des points de vue, climat, étendue, chiffres généraux de population. A propos du chiffre de la population Européenne, on a déjà fait observer que notre Maghreb soutient assez brillamment la comparaison.

Au point de vue minier, l'Afrique Australe, avec ses mines d'or, a une situation éclatante. Elle est le grand fournisseur d'or de la planète.

Il faut pourtant noter que les phosphates du Maghreb ont, eux aussi, une importance planétaire. Les Etats-Unis produisent plus de phosphates, non pas qu'ils aient des gisements plus considérables, mais parce qu'ils exploitent à l'américaine, avec frénésie. N'empêche que les phosphates Nord-Africains ont expulsé les Américains de l'Europe. Ils jouent un rôle prépondérant dans l'économie rurale de tous les pays Européens.

Des mines de phosphates ne parlent pas à l'imagination comme le font des mines d'or et de diamant.

Il y a là pourtant une création frappante que notre humilité nationale perd peut-être trop de vue.

Industries proprement dites

Dans l'énumération des richesses minières de l'Algérie on n'a pas fait figurer les combustibles minéraux, parce que malheureusement, ils n'existent pas. Il y a des indices, des espoirs. Et par exemple, une petite mine de houille à Kénadza, à l'orée du Sahara, sur la frontière algéro-marocaine.

Dans la même région Algéro-Marocaine, à l'ouest d'Oudjda, on a signalé récemment un autre gisement de houille; mais sur l'importance duquel on n'est pas fixé.

Des forages de pétrole ont été entrepris en Oranie (voisinage de Relizane) et au Maroc (voisinage de Petitjean) c'est-à-dire dans la zone des argiles miocènes, et de la nappe riffaine. Ces forages n'ont pas abouti jusqu'ici à des résultats sérieux, non plus que les forages dans le Nord de la Tunisie.

Si des amas importants de combustibles minéraux se révélaient au Maghreb, toute l'orientation économique se trouverait bouleversée. Pour le moment il faut se borner à dresser un procès-verbal de carence.

Comme d'autre part, les oueds nord-africains, en Algérie surtout, ne sont assurément pas des réserves de houille blanche, les sources d'énergie font défaut.

La grande industrie n'a donc pas pu se développer.

Cependant, aux combustibles minéraux près, les incitations au développement industriel ne manquent pas. Les matières premières sont là : la main-d'œuvre est inexperte mais bon marché : il est facile de se procurer par mer de la houille anglaise.

Une petite industrie est donc née. En Algérie, comme dans les colonies anglaises, la guerre et l'après-guerre ont notablement accéléré le mouvement. Quelques chiffres donnent une idée de la progression.

En 1901 le nombre des établissements industriels était de 10.327. En 1924 de 20.540. En 1901 le nombre des ouvriers d'industrie était de 42.928. En 1924 de 110.230. L'importance industrielle de l'Algérie a plus que doublé depuis une trentaine d'années.

La plupart des industries existantes tournent, bien entendu, autour de la production agricole.

Industries des vins assurément, en première ligne.

Industrie importante du crin végétal.

Industrie importante du tabac et des allumettes, parce que l'Algérie, totalement libérée de la Régie Française, a la libre fabrication.

Ce sont là les industries largement exportatrices.

6.000.000 d'hectos de vins.

60.000 tonnes de crin végétal.

8.000 quintaux d'allumettes qui vont surtout au Maroc.

Et 50.000 quintaux de tabac fabriqué, sans parler de 180.000 quintaux de tabac en feuilles.

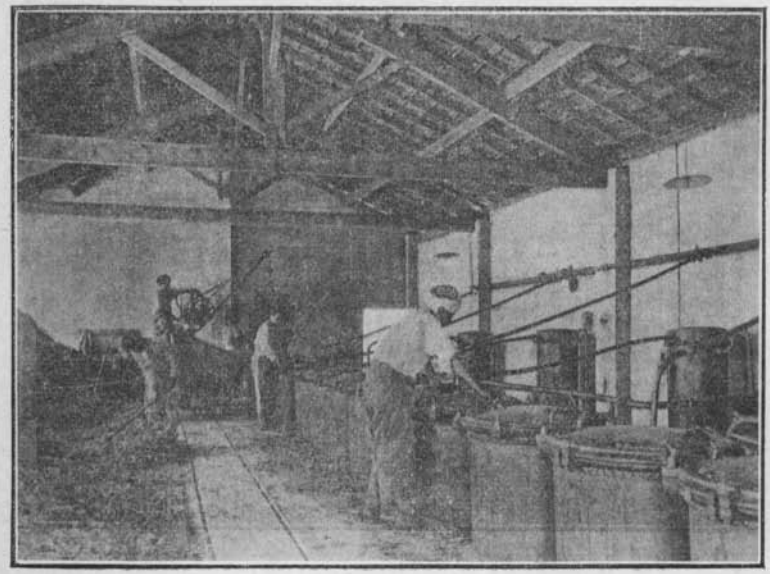

Fig. 20. — Une distillerie de géraniums

D'autres industries alimentent une petite exportation. 19 distilleries exportent 1.500 quintaux de parfumerie. Les fabriques de conserves végétales exportent de 16 à 19.000 quintaux de légumes conservés ou desséchés, d'olives, etc..

Les fabriques d'huiles d'olives exportent de 120 à 130.000 quintaux, mais cette exportation est compensée par une importation au moins équivalente.

D'autres industries alimentaires travaillent surtout pour le marché local. En première ligne les minoteries et les fabriques de pâtes alimentaires qui nourrissent tout le pays

Une petite industrie de la bière, stimulée par la consommation algérienne ou marocaine, et l'excellente qualité des orges.

Il faut noter quelques fabriques de produits chimiques et d'engrais. Trois usines pour la transformation des phosphates en superphosphates ont produit en 1924 environ 80.000 tonnes.

C'est tout à fait insuffisant dans un pays qui a les plus beaux phosphates du monde et où abondent les terres pauvres, que l'amendement transformerait.

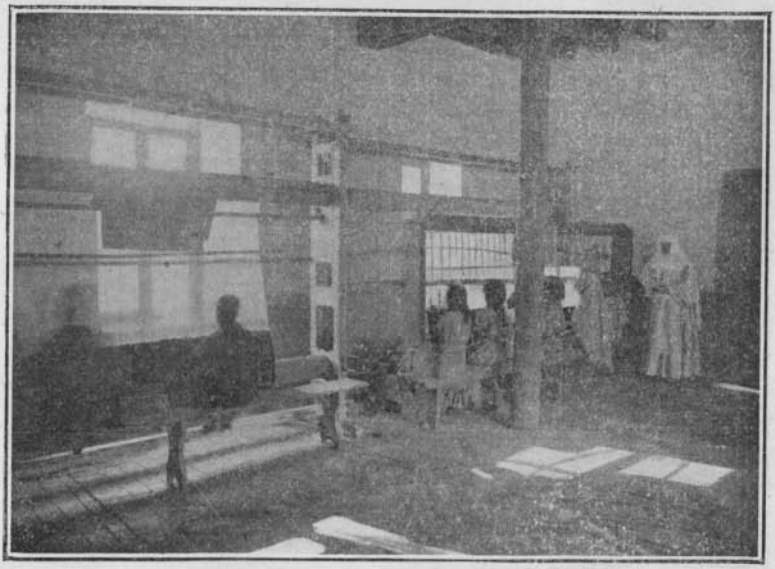

Fig. 21. — ECOLE DE TAPIS CHEZ LES SŒURS BLANCHES
Des écoles laïques aussi bien que religieuses s'efforcent non sans succès de rendre la vie à la vieille industrie indigène des tapis, tout particulièrement depuis que la décadence de Smyrne incendiée a ouvert des perspectives sur le marché général.

L'industrie des conserves de poissons est à peine à son aurore.

On voit apparaître un certain nombre d'industries qui ne sont pas directement agricoles et alimentaires.

L'industrie des matériaux de construction est très active : chaux, plâtre, ciment, briques, tuiles. Sur ce chapitre, l'Algérie commence à se suffire à elle-même.

La fabrication des obus, improvisée au cours de la guerre,

a orienté l'Algérie vers la métallurgie, dans une certaine mesure. Six établissements produisent 3 à 4.000 T de charpentes métalliques diverses. L'Algérie s'est mise aussi à la manufacture des outils agricoles, charrues, etc... Mais là elle est encore extrêmement loin de suffire à ses besoins.

Il y a des imprimeries-papeteries.

On fait de la céramique, des tapis, un peu de tissage; on travaille le bois, le cuir. Il y a là de vieilles industries indigènes qu'on cherche à revivifier et à moderniser.

Tout cela est encore un simple début.

Deux exemples peuvent faire sentir l'importance de la marge qui resterait à remplir.

Dans ce pays qui est le grand producteur d'alfa de la planète, on n'a pas encore trouvé le moyen d'en faire du papier, ni même de la pâte à papier.

Dans le pays du liège on fabrique peu de bouchons, et encore moins de linoléum.

Il ne faudrait pas trop reprocher à l'Algérie le retard de son développement industriel. Il lui est commun avec tous les pays neufs. L'industrie dans les pays neufs prend son essor en dernier lieu.

Après tout si on se reporte à la situation en 1830, la transformation, même sur le terrain industriel, est prodigieuse.

Tourisme

Une industrie tout à fait particulière est l'industrie touristique. Elle a pris un développement important, peut-être pas tout le développement qu'on aurait pu escompter dans un pays d'hiver ensoleillé.

Il est évident par exemple que le Caire est un centre d'hivernage plus important qu'Alger ou Biskra, et bien mieux outillé.

Le développement a été entravé par l'indifférence de la métropole : c'était le touriste français dont il eût été naturel d'attendre qu'il montrât le chemin aux touristes internationaux. La lésinerie traditionnelle du Français en affaires a enrayé l'organisation de la réclame et celle des grands hôtels.

Depuis la guerre, c'est-à-dire depuis l'extension de la circulation automobile, des progrès ont été faits. L'indus-

trie hôtelière se transforme. Alger pour le centenaire construit un casino, dont l'inexistence était surprenante, dans une ville rivale de Nice et de Monaco.

Les Banques

Faut-il mettre les banques au chapitre de l'Industrie ? ou à celui du Commerce ? Question oiseuse.

L'Algérie s'est créé une organisation bancaire, au sommet de laquelle est la Banque d'Algérie, qui est banque d'émission, c'est-à-dire qu'elle fabrique des billets de banque, monnaie propre de l'Algérie.

En tout pays la Banque est une puissance énorme. En Algérie elle est quelque chose de particulier à cause de la tenure du sol, et des répercussions qu'a cette tenure du sol sur l'esprit public.

A l'origine, les concessions administratives étaient de 4 hectares. En 1851, l'administration croyait être généreuse en portant ce chiffre à 6. Aujourd'hui elle a reconnu elle-même la nécessité d'aller jusqu'à 30 ou 40. Mais la vie, le jeu des transactions, ont eu vite fait de faire sauter le cadre des concessions.

La petite et la moyenne propriété subsistent, mais la très grande s'est développée. Boufarik a une couronne de fermes énormes. Trumelet, qui les énumère en 1887, attribue à la ferme Saint-Charles, par exemple, 840 hectares.

Il y a mieux. Dans ce même Boufarik, à cette même date de 1887, si on met bout à bout les différentes fermes attribuées à Debonno, on arrive à un total de 2.540 hectares.

Ces grosses fermes sont nées d'un effort individuel, drainage et mise en valeur de marais par l'initiative privée, enfouissant dans le sol de gros capitaux. Les hommes qui non seulement possèdent ces immenses domaines, mais qui par surcroît n'en ont pas hérité, qui les ont créés de leurs mains, au cours de batailles économiques dangereuses; ces hommes-là sont des capitaines d'industrie.

Notez que ces capitaines d'industrie restent toute leur vie engagés dans la bataille avec tous ses aléas. A la fin du dernier siècle, au moment le plus critique de la mévente des vins, Debonno, le propriétaire de 2.540 hectares, a croulé totalement.

C'est là ce qui met un lien étroit entre la banque et l'agriculture algérienne, surtout lorsque c'est de la viticulture.

La vigne n'atteint son plein rendement que quatre ou cinq ans après sa plantation. Lorsqu'elle est en plein rendement, les frais sont énormes, surtout depuis que les maladies parasitaires exigent des sulfatages, des traitements chimiques préventifs.

Si le colon était un paysan de chez nous, vivant de père en fils sur deux ou trois hectares de vigne, il s'en tirerait sans assistance. Mais le colon n'est pas un paysan de chez nous. Il compte ses hectares par dizaines, et son fonds de roulement dépasse ses possibilités personnelles. Son fonds de roulement n'est pas à lui, il l'emprunte à la banque.

Il est vrai que, à la récolte, il fait, bon an mal an, d'énormes bénéfices excédant sa dette de beaucoup. S'il était sage, il arriverait à se constituer par l'épargne son propre fonds de roulement. Mais il ne peut pas être sage. Autour de lui, dans ce pays neuf, trop de terres en friche le sollicitent. Il est paysan par l'amour passionné de la terre; mais c'est un paysan aventureux. Il enfouit son bénéfice dans des entreprises nouvelles, il s'endette davantage pour gagner plus. Ce sont là des sentiments très louables : cela s'appelle l'esprit d'initiative. Mais la viticulture ainsi comprise devient matière éminemment spéculative.

Dans ce pays où les grosses fortunes ne sont pourtant pas rares, il n'y a peut-être pas un colon qui ne soit dans la main de la Banque.

CHAPITRE VI

ÉVOLUTION DU COMMERCE

L'Outillage

On a parlé de l'Algérie comme si elle avait poussé spontanément, tumultueusement. Et c'est bien ce qu'elle a fait, en effet, comme tous les êtres vivants et vivaces.

Elle a poussé comme un arbre. Mais il serait injuste d'oublier les soins du jardinier.

On a déjà signalé en passant combien les efforts du Gouvernement général ont été somme toute efficaces en matière de colonisation (système des villages de colonisation); c'est-à-dire un point tout à fait essentiel.

Dans le maniement des indigènes le réalisme prudent du Gouvernement général s'est parfaitement concilié avec une philanthropie active (œuvres d'assistance, œuvre scolaire).

A la transformation économique de l'Algérie le Gouvernement général a certainement pris sa part considérable.

Sur le terrain domanial il est intervenu directement. On a noté l'œuvre efficace du service forestier depuis 1892.

Il faut noter le soin qu'a pris le service de l'agriculture de préparer et d'éclairer le terrain avec des organisations scolaires et scientifiques.

Il a créé l'Ecole d'Agriculture de Maison-Carrée, qui rend de grands services, en formant aux méthodes nécessairement particulières de l'agriculture africaine des jeunes gens, futurs colons, qui sont souvent de jeunes métropolitains fraîchement immigrés.

Il a parsemé l'Algérie, surtout dans le sud, de jardins botaniques d'expérimentation, qui fournissent aux colons une documentation sur les possibilités de cultures nouvelles.

La bergerie modèle de Tadmyt, destinée à agir par

Fig. 22. — ECOLE D'HORTICULTURE AU JARDIN D'ESSAI D'ALGER

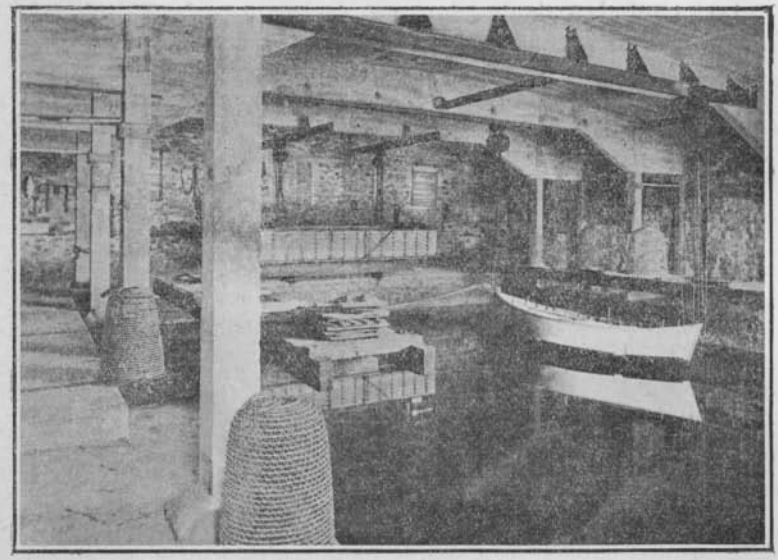

Fig. 23. — STATION D'AQUICULTURE ET DE PÊCHE, DIRIGÉE PAR UN ZOOLOGISTE

l'exemple sur l'élevage indigène, a pris une initiative scientifique hardie et intelligente. Elle a fait appel aux méthodes et à la personne du docteur Voronoff, pour améliorer la race ovine.

Etc... il est bien entendu que, dans tous les domaines, il serait absurde et injuste de ne pas souligner l'action administrative.

Création du Réseau des Chemins de Fer et des Routes

Mais il y a un domaine où elle est absolument prépondérante; c'est l'Etat évidemment, l'Etat tout seul, qui a constitué l'outillage général de la colonie.

Là aussi il y a création totale, en partant du néant. L'Algérie turque n'avait pas une route, pas un pont, et à proprement parler pas une voiture. Dans la mesure où on circulait on le faisait à dos de bêtes, ou à pied, par de vagues sentiers, tracés et entretenus par les sabots des chevaux et par le passage des piétons.

L'Algérie française a dû évidemment se donner un outillage de circulation sans lequel la transformation économique aurait été impossible.

La circulation de la vie entre le cœur et les extrémités de l'organisme suppose naturellement un réseau de voies de communications. Au début de l'année 1925 les statistiques officielles comptent 4.724 kilomètres de chemins de fer, 5.351 kilomètres de routes nationales. Publications officielles en main, on pourrait dénombrer les routes départementales et les chemins vicinaux; distinguer les chemins de fer d'intérêt général, d'intérêt local, les tramways.. Cela revient à dire en une phrase que l'Algérie a son outillage. Et naturellement elle l'a créé.

On pourrait exposer administrativement les étapes de cette création, les études entreprises en 1850, le grand projet de 1857, la loi du 20 juin 1860, l'inauguration d'Alger-Blida en 1862, d'Alger-Oran en 1871, etc...

On craindrait de fatiguer inutilement l'attention.

On voudrait en revanche faire sentir la résistance des obstacles surmontés dans ce pays très particulier qu'est l'Algérie. C'est-à-dire permettre à l'imagination de mesurer la nature et l'intensité de l'effort accompli.

Nous retrouvons ici, comme à propos de mines, un inconvénient de l'union étroite entre l'Algérie et la métropole.

Pour le rendre sensible il faut jeter un coup d'œil comparatif sur le réseau des voies ferrées tunisiennes. En grande partie ce réseau est composé de chemins de fer miniers.

Par chemins de fer miniers il ne faut pas entendre des chemins de fer construits par le protectorat pour desservir des centres miniers, mais bien des voies ferrées qui ont été construites aux frais des sociétés concessionnaires de mines; et bien entendu ces sociétés y trouvent leur compte : tracé, pentes, poids des rails, matériel, tout a été combiné pour amener le minerai à quai au meilleur marché possible.

Politique intelligente qui a donné satisfaction à des besoins multiples. La Tunisie est desservie par des voies ferrées qui n'ont rien coûté au contribuable. Et la vie minière a pris un grand essor.

C'est que la Tunisie est maîtresse chez elle. Quand elle prend la décision de construire un chemin de fer, la signature du bey, c'est-à-dire en pratique du Résident général, suffit à déclancher l'exécution.

L'Algérie n'est pas du tout dans la même situation. Elle n'est pas maîtresse de construire à sa guise les chemins de fer dont elle a besoin, parce que les chemins de fer algériens sont des chemins de fer français comme les autres. La puissance de cet obstacle est apparue avec éclat dans l'affaire de l'Ouenza.

Il fallait que la Compagnie de l'Ouenza construisît un chemin de fer nouveau, le sien. Parfait, mais l'Algérie c'est la France, et en territoire français on ne peut pas construire un chemin de fer sans l'autorisation du Parlement. C'est là que, en dernière analyse, fut livrée la bataille. Au Parlement et autour de lui. Si la bataille de l'Ouenza a duré dix ans, ce fut assurément parce que Paris décide en matière de voies ferrées algériennes. Et en définitive, le chemin de fer de l'Ouenza, qui aurait rendu d'immenses services généraux, et qui aurait été construit sans bourse délier, ne l'a pas été du tout.

On cite l'exemple de l'Ouenza parce qu'il a chance d'éveiller encore des souvenirs; on pourrait en citer d'autres, aussi instructifs, mais obscurs.

Inutile d'insister. En matière de travaux publics, c'est évidemment un inconvénient de ne pouvoir décider sur place, de dépendre d'un centre comme Paris, lointain et nécessairement mal informé.

La construction des chemins de fer algériens s'est heurtée à d'autres obstacles, encore plus profonds.

Précisément parce qu'il n'y avait rien, nous n'avons pas

été guidés par un réseau antique de chemins. La vie économique, que nous faisions naître, n'obéissait pas toujours aux prévisions précises de nos tracés nouveaux. On allait un peu à l'aveuglette.

Lors même qu'il y aurait eu dans la distribution de la vie indigène des indices précieux, nous n'avons pas toujours su les interpréter. Nous n'avons pas d'ancêtres ici, nous ne sommes pas mis en garde par nos traditions et nos instincts, nous ignorons des choses énormes. Jamais nous n'aurions pu sur notre propre sol nous tromper aussi grossièrement que nous l'avons fait quelquefois.

Un excellent exemple est l'antinomie entre lé tracé des crêtes et celui des vallées.

Le sentier indigène suit les crêtes, sans doute parce que le cavalier ou le piéton se soucie peu de perdre la cote, au rebours de l'ingénieur qui étudie un tracé. Mais l'indigène, obscurément, sans qu'il puisse nous en rendre un compte explicite, a une autre raison plus sérieuse.

Les rivières d'Algérie ne sont pas honnêtes rivières de chez nous. Ce sont des oueds; leurs lits, empanachés de beaux lauriers-rose, mais vibrants de moustiques, sont fiévreux; dans leurs vallées torrentielles s'étalent beaucoup plus de cailloux que de terre végétale : ils n'ont pas d'eau en été, au moment précis où il en faudrait, mais en hiver ils roulent des crues terribles qui emportent tout.

L'oued algérien repousse la vie humaine autant que la rivière française l'attire. Ce sont les crêtes qui groupent la vie indigène, et c'est entre les groupes humains que les communications s'établissent.

Il était naturel que nos ingénieurs aient eu de la peine à s'assimiler cette notion, en contradiction avec leur atavisme et leur entraînement. C'étaient des techniciens âgés, formés en France. Le chemin de fer P.-L.-M. suit le Rhône, puis la Saône, puis l'Yonne, puis la Seine. Ces vieux messieurs, qui devaient ajouter une ramification nouvelle au réseau algérien, avaient chacun, dans son cerveau complexe et fixé depuis l'adolescence, une image de notre réseau français, calqué sur le réseau de nos rivières. Ils n'avaient rien de mieux à faire qu'à obéir à l'influence inconsciente de leur éducation technique, qui était leur raison d'être Le tracé qui suivait la vallée était *a priori* celui qu'on pouvait s'attendre à leur voir choisir.

Ainsi est-il arrivé qu'ils se sont trompés. Voici un cas

où ils l'avouent. Il s'agit du petit chemin de fer à voie étroite long d'une centaine de kilomètres, qui réunit Tiaret à Relizane (la moitié méridionale de la ligne Tiaret-Mostaganem).

Ce chemin de fer avait été construit en 1885, à la française, dans la vallée même de l'oued Mina, gros affluent du Cheliff. Vingt ans après, en 1908, dans l'exposé des motifs d'un projet de loi, qui a été voté, les pouvoirs publics déclarent « complètement déçues... les espérances » qu'avait fait concevoir le tracé par la Mina : il est désormais entendu qu'une erreur a été commise dans le choix du tracé.

A partir de 1908, on a donc décidé la construction d'une nouvelle ligne entre Tiaret et Relizane, passant par Zemmora et Mendès, c'est-à-dire par les crêtes; elle suit les anciens sentiers indigènes.

La construction de la ligne a été retardée par la guerre. En 1928, elle vient d'être ouverte à la circulation de bout en bout.

Ceci est un cas intéressant parce qu'indéniable, officiellement admis; l'erreur commise et sa rectification peuvent se lire sur la carte.

Une erreur analogue, mais de plus grande amplitude, n'est pas encore ouvertement avouée, mais devra sans doute être corrigée. Il ne s'agit plus d'une petite ligne accessoire, mais de la grande voie de rocade qui suit la mer de bout en bout, l'axe du Tell tout entier. Entre Alger et Sétif, les constructeurs de ce chemin de fer ont naturellement choisi, comme d'habitude, le tracé des vallées. La voie s'insinue par les gorges de Palestro, colle à l'oued Isser et franchit enfin les Portes de Fer, illustrées par le passage du duc d'Orléans. Le souvenir de ce nom auguste et de cette expédition mémorable était une incitation supplémentaire à choisir le tracé.

La colonisation n'a pas suivi. Entre les superbes vignobles de la Mitidja et les belles terres à blé de Sétif, on ne voit guère autre chose que la forêt, la brousse et le rocher. C'est une section pittoresque, improductive et coûteuse.

Au temps des Turcs, et déjà des Romains, depuis deux millénaires, depuis toujours avant notre venue, les communications entre la région de Sétif et celle d'Alger ont toujours passé plus au sud, par le chemin des crêtes, jalonné par Aumale et Médéa.

Il faudra y revenir, ce n'est déjà plus une simple hypo-

thèse; une rectification considérable sera apportée là à la grande voie de rocade, axe du Tell.

Ce sont là, à tout prendre, des erreurs vénielles, parce qu'inévitables. Aux prises avec une tâche pareille, il faut bien se résigner à avoir essuyé des plâtres.

Voici qui est plus grave.

Un grand nombre de chemins de fer algériens sont de petits chemins de fer à voie étroite, en particulier toutes les voies ferrées de pénétration vers le Sud, sauf une seule (Constantine-Biskra).

L'insuffisance de ces chemins de fer apparaît aujourd'hui éclatante.

Si l'Algérie n'a jamais pu exploiter les phosphates du Djebel Onk, il est de notoriété publique que la responsabilité en incombe, pour une large part, à l'insuffisance du vieux petit chemin de fer Souk-Ahras-Tebessa.

En un cas au moins, l'insuffisance est officiellement avouée.

Le plus long des chemins de fer algériens à voie étroite est celui qui unit Oran à Colomb-Béchar : ce n'est rien moins que la voie de pénétration d'Oran au Sahara.

Autour du terminus saharien s'est révélée l'existence d'une grande région minéralisée, qu'il est impossible de mettre en valeur avec le chemin de fer actuel. En conséquence, on vient officiellement de concéder la construction d'une ligne nouvelle doublant l'ancienne. Ce sera un chemin de fer normal cette fois, à voie large, allant de Bou-Arfa à Nemours.

A qui incombe la responsabilité de ce qu'il est bien permis d'appeler une énorme malfaçon ? A personne et à tout le monde, à nous tous, à l'esprit public. C'est parfaitement clair et archiconnu.

Voici comment un ingénieur en chef, dans un document officiel de 1913, analyse les conditions d'établissement d'un chemin de fer à voie étroite.

« On y avait toléré, dit-il, des courbes d'un rayon très court (100 mètres), des successions rapides d'inflexions en sens contraire (à 40 mètres d'intervalle) »; ces détails techniques illustrent l'expression, courante en Algérie, de « tortillard »; on l'applique à tous ces petits chemins de fer dédaigneux de la ligne droite, plus court chemin d'un point à un autre. L'Etat garantissait à la Compagnie l'intérêt du capital engagé, bien entendu; et dans le calcul de

ces intérêts on faisait entrer le prorata de la somme totale des kilomètres. La Compagnie a donc construit une ligne aussi longue que possible; dans les cas où elle aurait pu, au moyen d'un travail d'art, tunnel ou pont, supprimer un long détour, invariablement elle a choisi le détour; bref, elle a « tortillé » de son mieux.

Une phrase de l'ingénieur en chef est à retenir : elle est précise et modérée, dans le style d'un rapport officiel auquel elle est empruntée : « les caractéristiques rappelées « ci-dessus correspondent à une construction économique, « elles ne se justifient, *a priori*, que pour une ligne à très « faible trafic, dont la raison d'être est plutôt politique et « militaire que commerciale ». C'est parfaitement clair, et ça peut être généralisé. Tout le réseau algérien est plus ou moins dans le même cas, les gens qui l'ont projeté ne croyaient pas à son avenir. Personne n'a jamais eu confiance dans l'avenir de l'Algérie. Je suppose que cela est évident, et que cela n'est pas contesté. La France, d'une façon générale, depuis un demi-siècle, ne peut pas être soupçonnée d'avoir vu « kolossal », même dans ses propres affaires. Et il est bien sûr qu'elle a toujours eu de l'Algérie une opinion médiocre. Le réseau de chemins de fer a été construit parce qu'on ne pouvait pas décidément faire autrement, avec un haussement d'épaules résigné, sous la réserve mentale : « tâchons que cette bêtise inévitable ne nous coûte pas trop cher ». Et naturellement, c'est précisément cette disposition d'esprit-là qui a entraîné des dépenses immenses. Rien n'est coûteux comme de suivre en gémissant.

Ceci se laisserait résumer en une phrase qui ne s'appliquerait pas seulement, hélas ! aux chemins de fer algériens. Au rebours des Etats-Unis, la France est un pays où l'espoir n'a pas de marché. Le Français n'ose pas escompter l'avenir. C'est une maladie nationale.

Qu'on ne se méprenne pas cependant sur l'intention et la portée de ces critiques. On a souligné les erreurs commises parce qu'elles font apparaître les difficultés de la tâche, et qu'elles évoquent par conséquent l'énormité de la besogne réalisée.

Par-dessus des obstacles beaucoup plus grands qu'en France, à travers des ignorances, des hésitations, des tâtonnements, des reprises ; avec une énergie confuse, parfois aveugle, mais obstinée et puissante, l'Algérie s'est tout de même construit son réseau, et elle continue à le construire.

Elle continue : en matière de chemins de fer, comme en toutes les autres, la création ne s'arrête pas, rien n'est fixé.

Naturellement le réseau des routes avait précédé celui des chemins de fer, depuis la guerre l'énorme développement des services automobiles a décuplé la vie de ce réseau, et compromis l'équilibre budgétaire des chemins de fer.

Mais ceci n'est pas une question proprement algérienne. C'est une question mondiale, et en particulier française.

Création des Ports et des Capitales

Une autre partie essentielle de l'outillage, ce sont les ports. En Algérie, l'étude de leur création ne peut pas être disjointe de celle des capitales.

On s'en aperçoit à une comparaison sommaire des trois chefs-lieux des trois départements algériens.

Alger est une ville de 215.000 habitants, dont 160.000 Européens et 55.000 Indigènes.

Oran a 150.000 habitants, dont 125.000 Européens et 25.000 Indigènes.

Ce sont des villes européennes.

On a le droit d'appeler Alger et Oran des villes monstres. Près de 300.000 Européens agglomérés dans ces deux villes seules, sur un total inférieur à 900.000 colons. Un tiers, c'est énorme. L'Algérie est au régime des villes monstres. Ainsi s'extériorise la constitution sociale du pays : une population rurale indigène encadrée par une bourgeoisie européenne.

Notez que la capitale du troisième département algérien, Constantine, reste loin en arrière. 93.000 habitants, dont la moitié Indigènes. La cause de ce retard est très évidente. Constantine est à 80 kilomètres de la mer. Ses ports vivent à part, Philippeville, et surtout Bône, la grande rivale de Constantine. Les villes monstres ont poussé au bord de la mer.

En Oranie, avant 1830, la vieille capitale était incontestablement Tlemcen, qu'Oran a facilement et énormément surclassé parce que Tlemcen n'était pas un port.

Je suppose que c'est normal. Dans les colonies et les anciennes colonies anglaises, les capitales sont des ports : New-York, Le Cap, Sydney et Melbourne. Ainsi reste marqué l'ombilic par lequel l'enfant se rattachait à la mère.

Aucune de ces capitales n'est une création de toutes

pièces, non pas même Oran, qui était bien peu de chose en 1830, mais qui conserve dans ses vieilles fortifications, blasonnées aux armes d'Espagne, le souvenir d'un vieux passé.

Il est bien possible que nous nous soyons installés trop docilement sur les emplacements urbains antérieurs.

Le port d'Oran eût été bien mieux placé à Mers-el-Kébir. La bi-millénaire Constantine, juchée sur un rocher, étouffe aujourd'hui entre sa falaise et son canyon.

Les Anglais, dans leurs colonies, avec leur mépris hautain des « *natives* », se dégagent bien plus radicalement que nous des suggestions du passé, lorsqu'ils jugent expédient de le faire.

Au Maroc, le maréchal Lyautey s'est bien gardé, dans sa sagesse, d'installer sa capitale nouvelle à Fez ou à Marrakech. Il est certain que sous les Turcs Alger était la capitale et qu'elle l'est restée.

Après tout, sur cette côte algérienne, uniformément très mauvaise, il n'y avait pas un seul port naturel au profit duquel nous aurions pu être tentés d'abandonner Alger.

Nous y sommes donc restés, et il est curieux de voir comment nous l'avons transformé.

Dans la ville actuelle, en 1930, sur le terrain, et mieux encore peut-être sur une photographie d'avion, l'Alger turc qui est toujours là, et l'Alger français, se distinguent immédiatement.

L'Alger turc, c'est ce petit tas indistinct et saillant de petites maisons blanches agglomérées en carapace. Indistinct : parce que, à l'échelle de la photographie, on ne peut pas distinguer le lacis enchevêtré des étroites ruelles, venelles et impasses. Saillant : parce que tout ça monte à l'assaut d'un éperon montagneux à pentes très raides; dans les venelles en escaliers, les êtres humains ne circulent qu'à pied, et les fardeaux à dos de bourriquot. Au sommet de l'éperon encroûté de minuscules cubes de pierres, se dresse hautement une grande bâtisse quadrangulaire, c'est l'ancienne Kasbah des deys, le château-fort. L'usage a étendu son nom à l'ensemble de l'Alger turc qui était, en effet, tout entier une forteresse.

Les limites de l'Alger turc restent admirablement nettes : ce sont tout simplement les anciens fossés de l'Alger turc, à peine camouflés. Contre ces fossés-là est venu se briser l'armée de Charles-Quint.

Tout l'ensemble est pratiquement intact

Tout autour, dans les deux sens, s'étend l'Alger français à

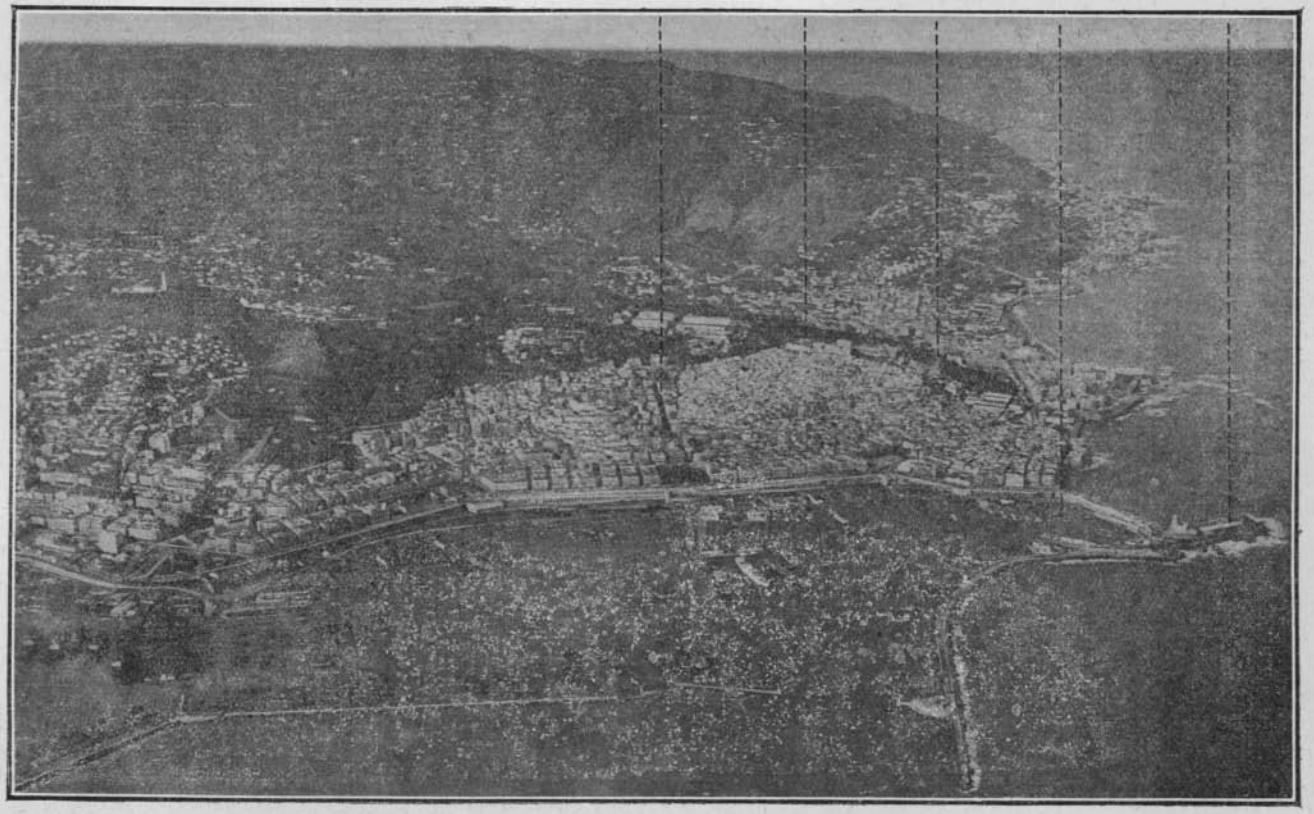

Fig. 24. — Ensemble d'Alger. Photo d'aviation

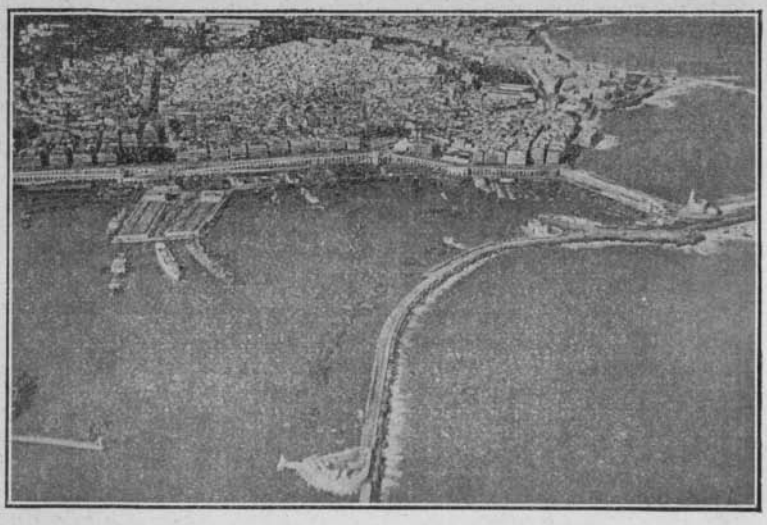

Fig. 25. — La Kasbah, vue d'avion

C'est l'Alger Turc, enclos entre le boulevard Gambetta, les jardins Marengo, et la darse de l'Amirauté. C'est tout le vieil Alger.

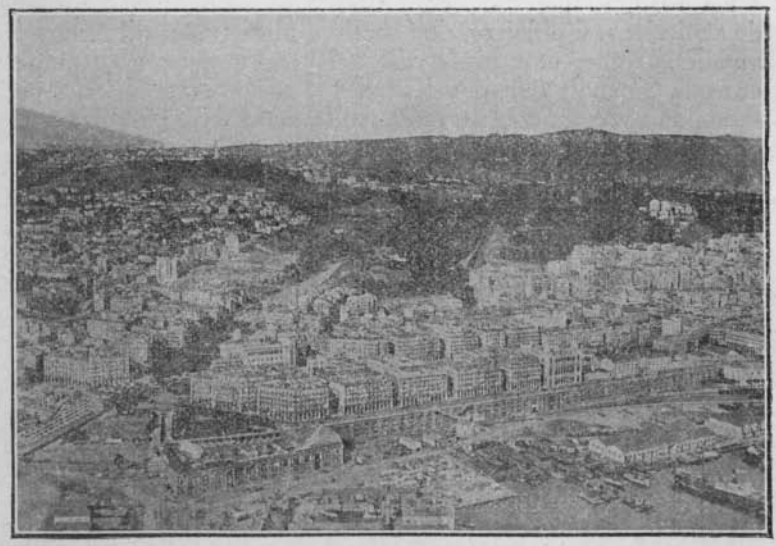

Fig. 26. — Un coin de l'Alger moderne, vu d'avion

L'étroit faisceau des rues parallèles, resserré entre les collines et le port. Sur la gauche la très large coupure rectiligne est la cicatrice des fossés de la ville française primitive (Louis-Philippe, Second Empire). Par delà ces fossés comblés, l'Alger de la Troisième République a débordé immensément.

perte de vue, hors des limites de la photographie. On identifie au premier coup d'œil ce faisceau de quelques larges artères, très longues, réunies par de courtes et larges rues à angles droits. Il est clair que ceci est une ville européenne. Il y a faisceau étroit, on pourrait presque dire artère unique, parce que les tramways ont le souci européen de ne pas perdre la côte et les collines trop élevées ne se sont pas prêtées aisément à l'établissement de funiculaires. L'Alger français, au rebours de la Kasbah, colle à la côte. Entre les cornes extrêmes du faisceau, il y a une douzaine de kilomètres.

Si le lecteur a eu la patience de suivre ce commentaire, avec les yeux fixés sur la photographie, il aura l'impression, j'imagine, d'un pauvre vieux petit cadavre, fossilisé et enkysté dans un grand organisme vivant. Quelque chose d'analogue à ce que serait, dit-on, une perle industrielle japonaise; un petit corps étranger central, enrobé dans les cercles concentriques de nacre.

Si on descend de l'avion pour se promener dans les venelles de la Kasbah, en compagnie du guide excellent qu'est M. Lespès, auteur d'un beau livre sur Alger, on constatera un phénomène corrélatif.

En 1830, l'Alger turc était une ville bourgeoise peuplée de capitaines, d'officiers, de fonctionnaires turcs, d'immigrés andalous riches et cultivés. En 1930, on ne voit plus guère dans la Kasbah que des Kabyles ; « la Kasbah, dit un Andalou avec un sourire mélancolique, c'est Tizi-Ouzou »; on sait que la sous-préfecture de Tizi-Ouzou est la capitale officielle de la Kabylie. Ces Kabyles, en bloc, ne sont pas autre chose que la main-d'œuvre; l'Alger français a fait de la Kasbah sa cité ouvrière; il ne l'a pas seulement enkystée, il l'a digérée.

C'est un spectacle tragique : il y a là-dedans toute la férocité de la vie L'anéantissement complet serait plus miséricordieux. La vie apparaît plus féroce quand elle conserve les formes extérieures d'un passé dont elle a détruit l'âme.

En revanche, c'est un spectacle extrêmement intéressant. Il est curieux d'embrasser d'un coup d'œil toute une lutte d'un siècle, toute la colonisation française, concrétisée en moëllons.

La photographie ne donne pas seulement la ville; elle donne le port. On distingue très nettement le vieux port turc, celui des corsaires. Il est tout au fond, à l'abri des îlots rocheux, dont les petites falaises noires l'encadrent :

ce groupe d'îlots a donné son nom à la ville : Alger est la déformation française d'El Djezair, qui signifie : les îlots. C'est bien ce point exact qui est à l'origine de tout.

A l'abri de l'îlot, on distingue très bien les limites précises de l'ancien port turc; on y pénètre entre deux petits musoirs blancs, qui vont à l'encontre l'un de l'autre. Le carré d'eau ainsi délimité est minuscule, deux cents mètres de côté peut-être. C'était ça le port turc, qui a fait trembler la chrétienté, qui a été bombardé vainement par les flottes de Duquesne et de Lord Exmouth. Comme c'est curieux. Comme çà donne l'échelle de grands événements historiques.

Aujourd'hui l'ancien port turc s'appelle la darse de l'Amirauté; c'est quelque chose comme le bassin particulier de l'amiral, réservé à ses vedettes. La vie générale s'y est éteinte. En dehors de ce carré d'eau morte, de deux cents mètres de côté, le port moderne, grouillant de vie, étend ses quais et ses môles sur des kilomètres, par délà les limites de la photographie.

Qu'il s'agisse du port ou de la ville la philosophie du spectacle est toujours la même; le passé, à peine vieux d'un siècle, encore bien reconnaissable dans ses cadres conservés, mais étouffé et digéré par l'épanouissement prodigieux de la vie moderne.

Le port d'Alger, comme celui d'Oran, comme tous les ports d'Algérie, petits ou grands, est entièrement construit de main d'homme. Ils sont aussi artificiels que les voies ferrées.

Eux aussi ont été établis avec la timidité française, on n'a pas vu grand, sous la poussée de nécessités ils sont en voie d'expansion continuelle.

Tels qu'ils sont pourtant, c'est une œuvre fort honorable, ils suffisent à un gros trafic.

Quand on se promène sur les quais du port à Alger ou à Oran, on voit de gros tas de charbon. C'est du charbon de Cardiff entreposé, ou peut-être du charbon allemand. Les paquebots qui traversent la Méditerranée, y compris les paquebots anglais, ont pris l'habitude régulière de relâcher à Oran ou à Alger et d'y faire le plein de leurs soutes. Ils pourraient aller à Gibraltar ou à Malte; mais Gibraltar et Malte sont des ports de guerre, le commerce n'aime pas les ports de guerre.

Cette clientèle étrangère de passage est d'un très gros rapport.

Mais ce sont naturellement les importations et les expor-

tations du pays qui alimentent l'activité des ports. Elles sont fonction de la vie économique et générale. Barriques de vin, caissettes de primeurs, balles d'alfa, ballots de liège, peaux et moutons sur pied encombrent les quais, en compagnie des minerais.

Alger est un grand port de commerce, le second des ports français pour le tonnage de jauge (près de 20 millions de tonnes en 1914); le cinquième pour le tonnage métrique, derrière Rouen, Marseille, Le Havre et Bordeaux (3 millions 600.000 tonnes en 1914).

Il est rattaché à Port-Vendres et surtout à Marseille par un service quotidien de paquebots rapides, aménagés pour voyageurs.

Oran suivait Alger de près. Aux dernières statistiques il l'a nettement dépassé. Depuis la conquête du Maroc sa proximité de la frontière lui procure des avantages et aussi des excitations commerciales. Les Oranais semblent montrer aujourd'hui plus d'initiative que les Algérois.

Les derniers chiffres se rapportent au premier semestre 1929, et devraient être par conséquent approximativement doublés.

Dans ce premier semestre et dans l'ensemble de l'Algérie « le tonnage des marchandises embarquées et débarquées a été de 5 millions 825.000 tonnes en 1929, contre 5 millions 240.000 tonnes en 1928. Augmentation 585.000 tonnes.

« Le port d'Oran y est représenté, en 1929, par 1 million 848.000 tonnes et celui d'Alger par 1.629.000 tonnes.

« La différence entre les deux ports est déjà sensible. Elle est écrasante au titre de la navigation de relâche et de ravitaillement. Oran, 1.374 navires d'un tonnage de 3.235.000 tonnes; Alger, 599 navires avec un tonnage de 1 million 513.000 tonnes. »

Dans la concurrence acharnée des deux grands ports, et par voie de conséquence des deux grandes villes, verrons-nous Oran détrôner Alger ?

Dans ce pays neuf, la vie évolue plus vite que chez nous.

Pour comprendre que dans un pays comme l'Algérie, les ports ont une importance toute particulière, bien plus grande qu'ailleurs, il faut se rappeler ceci :

Le Maghreb tout entier s'étire sous la même latitude, à la limite nord du Sahara. D'un bout à l'autre il a le même ciel et les mêmes ressources de pays plus ou moins sec. Réduit à lui-même il n'a pas à sa disposition la variété de produits qu'on trouve dans une province fran-

çaise et qui suffit à assurer la prospérité locale, sous cloche. En certaines matières, très limitées, il a, ou il est susceptible d'avoir, d'immenses ressources, bien supérieures à ses besoins; vin, huile, laine, liège, alfa. Il est condamné à des formes plus ou moins strictes de monoculture pour l'exportation. Il dépend des marchés étrangers.

Ce grand fait économique a nécessairement un lien avec le grand fait politique qui domine toute l'histoire maugrebine. Jamais depuis 2.000 ans, depuis toujours, le Maghreb ne s'est appartenu à soi-même un seul instant. S'il n'a jamais eu l'indépendance politique, c'est peut-être, entre autres raisons, parce qu'il n'a jamais eu de quoi se la payer. Pour appuyer son autonomie politique il n'a pas la possibilité de l'autonomie économique.

Dans son passé historique il n'a connu de grande prospérité que lorsqu'il s'est trouvé appartenir à un empire prospère, dont les marchés lui étaient ouverts, avec lequel il entretenait une circulation de richesses. Ça été le cas de l'Afrique Romaine.

Et c'est de nouveau le cas de l'Afrique Française. Dans un pays qui reste aussi étroitement sous la dépendance de l'étranger, le port est un organe aussi essentiel que le poumon dans l'organisme animal. Aussi devient-il une capitale.

Commerce Général

Il faut donner quelques détails sur le total en chiffres des résultats obtenus, c'est-à-dire sur le commerce général.

Les chiffres les plus récents concernent le premier semestre 1929 et doivent être doublés par conséqunt.

Voici une comparaison des premiers semestres dans les trois dernières années 1927, 1928 et 1929.

« Le total de nos échanges commerciaux, c'est-à-dire de nos importations et de nos exportations, s'est élevé pendant le premier semestre, savoir :

En 1927 à 3 milliards 525 millions.

En 1928 à 4 milliards 446 millions.

En 1929 à 4 milliards 818 millions.

Donc, en deux bonds, l'Algérie de 1927 à 1929 a accru son commerce de 1 milliard 297 millions. »

Notez qu'en 1924 le total des exportations et importations était seulement de 5 milliards 394 millions.

Bibliothèque Arabo-Byzantine Lyon II

Sous réserve des résultats qu'accusera le second semestre 1929, les chiffres pour l'année seraient :

En 1927 d'environ 7 milliards.

En 1929 de 9 milliards et demi (1).

C'est évidemment une progression intéressante.

Les importations l'emportent régulièrement sur les exportations. Voici les chiffres pour les premiers semestres des trois dernières années.

« 1927. — Importations : 1 milliard 941 millions. Exportations : 1 milliard 579 millions. Différence : 362 millions.

« 1928. — Importations : 2 milliards 526 millions. Exportations : 1 milliard 920 millions Différence : 605 millions.

« 1929. — Importations : 2 milliards 821 millions. Exportations : 1 milliard 996 millions. Différence : 825 millions.

« Soit, au total, dans les trois premiers semestres envisagés, un gain de 1 milliard 793 millions au profit des importations. » Il est bien entendu que l'Algérie, en transformation rapide, continue à s'outiller. Par conséquent « cette balance commerciale n'est qu'en apparence défavorable à l'Algérie. On observe, en effet, que dans la masse de nos achats, des centaines de millions sont consacrés à l'extension, à l'amélioration et au perfectionnement de notre matériel, dépense que nous amortissons assez promptement. C'est donc un enrichissement et non une faiblesse comme on serait tenté de le croire en présence des chiffres ci-dessus. »

Voici en effet, parmi les importations du premier semestre 1929, l'alinéa le plus lourd :

« Machines agricoles ou d'industries 120 millions; outils, ouvrages, pièces détachées, fils et câbles d'électricité 170 millions; voitures automobiles, 171 millions. »

Lourd aussi est l'alinéa des tissus. Il faut habiller 6 millions d'êtres humains.

« Tissus, 330 millions; draps, vêtements, lingerie, bonneterie, couvertures, 54 millions ».

Le reste des importations se rapporte surtout au chapitre alimentaire, charcuteries, beurres, fromages, huîtres, etc... et au chapitre des denrées coloniales, sucre, café, chocolat.

Ces importations témoignent que l'Algérien mène une vie assez large, il est probablement moins parcimonieux que le Français métropolitain.

---

(1) En réalité, aux dernières nouvelles, ils restent au-dessous de 8 milliards.

Les exportations sont exactement ce qu'on pouvait attendre d'après les détails qui ont été donnés sur la transformation économique du pays. Chiffres du 1er semestre 1929.

« Brebis, béliers, moutons et agneaux, 55 millions; céréales, 112 millions; tabacs, 70 millions; huiles d'olives, 163 millions; liège, 38 millions; crin végétal, 32 millions; alfa, 45 millions; pommes de terre, 42 millions; fruits frais ou secs, 42 millions; légumes de primeurs, 22 millions.

« Alcools de vin, eaux-de-vie et spiritueux, 77 millions; vins ordinaires, 788 millions; vins de liqueurs en fûts ou en bouteilles, 5 millions

« Le rendement de l'industrie minière se traduit par 147 millions, dont 32 millions pour les phosphates et 67 millions pour le fer. »

Ces quelques chiffres tendent à évoquer d'un coup d'œil l'ensemble et les proportions du trafic, de la vie économique. Et ils rendent sensible la progression depuis la guerre.

Mais c'est la progression d'ensemble, depuis 1830, qu'il faut rendre sensible à l'imagination.

Il suffit de considérer le point de départ et le point d'arrivée.

Voici le point de départ.

D'après les estimations de la Chambre de commerce de Marseille, en 1832, l'Alger turc importait pour 6.500.000 fr. de marchandises européennes. Il les payait apparemment avec les bénéfices de la piraterie, puisqu'on estimait les exportations à 14 ou 15.000 francs.

Dans l'Algérie française, en 1924, le total des exportations et importations était de 5 milliards 394 millions; ce total en 1929 atteindra probablement 8 milliards, en francs papier il est vrai.

Il faut songer que ces huit milliards de richesse sont une création pure. Ils sont sortis intégralement du coup d'éventail du dey.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. LA POLITIQUE FRANÇAISE	5
II. LA COLONISATION	14
III. L'EVOLUTION DES INDIGENES	27
IV. LA TRANSFORMATION ECONOMIQUE ...	40
V. INDUSTRIES EUROPEENNES	66
VI. L'EVOLUTION DU COMMERCE	78

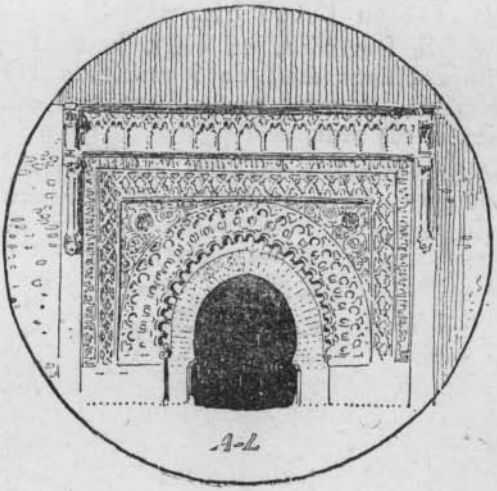

CAHIERS DU CENTENAIRE
de l'Algérie

I. L'Algérie jusqu'à la pénétration Saharienne.

II. La pacification du Sahara et la pénétration Saharienne.

III. L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930.

IV. Les Grands Soldats de l'Algérie.

V. Le Gouvernement de l'Algérie.

VI. L'art antique et l'art musulman en Algérie.

VII. L'Algérie touristique.

VIII. Les liaisons maritimes, aériennes et terrestres de l'Algérie.

IX. Les productions algériennes.

X. La vie et les mœurs en Algérie.

XI. La France et les œuvres indigènes en Algérie.

XII. Cartes et Index.

IMP. A. PIGELET & Cie ORLÉANS